

ZONES REGLEMENTEES (Réf : AIP FRANCE - MIA - ENR 5.1)

Type de restriction : Des aéronefs télépilotes non habités assurant une mission au service de l'État peuvent évoluer dans toutes les zones réglementées pour lesquelles la mention « activités spécifiques Défense » figure en colonne « Type de restriction ».

NR (zones grisées → RTBA)	LIEU Type de restriction	LIMITE Sup. LIMITE Inf.	Gestionnaire HOR (ETE -I HR) OBSERVATIONS
R 1	PENGARNE Activités spécifiques Défense.	300ft AMSL SFC	Gestionnaire : Bureau OPS BFMC (Base des Fusiliers Marins et des Commandos). <i>Activable H24 Lun-Ven sauf JF.</i> CAG/CAM : contournement obligatoire. Activité simultanée avec les R207 Lanester et R286 Saint Michel. Activité connue de Lorient TWR.
R 2	LE RUCHARD Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol.	3100ft AMSL SFC	Gestionnaire : E.L.T Le Ruchard - 37220 Avon Les Roches : Tél : 02.47.45.72.57/59. Fax : 02.47.45.72.79 <i>Activable H 24.</i> CAM/CAG : contournement obligatoire. Activité réelle connue par Tours APP (HOR ATS).
R 3	VOUZIERES SECHAULT Activités spécifiques Défense. Tirs d'explosifs.	1800ft AMSL SFC	Gestionnaire : Camp de Vouziers-Séchault. Chef du détachement du 25ème régiment du génie de l'air ou permanent. Tél : 03.25.07.72.14 - 03.24.30.42.11. CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : pénétration sur autorisation du gestionnaire. Activité connue de St Dizier APP pendant les HOR ATS.
<i>Du 1er JAN au 30 JUN : activable H24. Du 1er JUL au 31 DEC : activable : Lun-Jeu : H24, Ven : 0000-1900 (ETE-1h)</i>			
R 4 A	Activités spécifiques Défense. Procédures de tir air/sol.	800ft ASFC SFC	Gestionnaire : officier de tir AIR SUIPPES. Tél : 03.26.67.81.66 ou 03.26.67.82.26. <i>Lun, Mar, Jeu sauf JF : 0700-2300</i> <i>Mer sauf JF : 0700-1700</i> <i>Ven sauf JF : 0700-1500 (ETE-1h)</i> IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Paris ACC 120.95 et 136.75, RAI 118.625, Paris FIC 125.7.
R 4 B	Activités spécifiques Défense. Procédures associées au tirs air/sol	FL 055 800ft ASFC	→ IDEM R 4 A IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité sauf desserte IFR Chalons Vatry suivant modalités fixées par protocole.
R 4 C		FL 115 FL 055	→ IDEM R 4 A Activité connue de Paris ACC 120.95 et 136.75, RAI 118.625, Paris FIC 125.7, St Dizier APP 134.775.
R 5 A	CHAUMONT SEMOUTIERS Activités spécifiques Défense.	FL 055 SFC	Gestionnaire : 61ème RA. <i>Possible activation H24 Lun 0700-Ven 1200 exc JF (ETE : -I HR).</i> CAG / CAM : contournement obligatoire pendant l'activité réelle sauf autorisation particulière accordée par la cellule C3D. Directeur des vols : 06.71.28.66.07 C3D : 03.25.35.96.05 Permanence : 03.25.35.96.58 BIV RAKI : 02.47.96.21.20 Activité réelle connue de : Seine INFO, Paris INFO, Paris ACC, Saint-Dizier APP, Ochey APP, Bale INFO, RAKI ou CDC de remplacement, RAI 118.775 MHz (si LF-R 5 actives).
R 5 B	CHAUMONT JUVANCOURT Activités spécifiques Défense.	FL 055 1000ft ASFC	→ IDEM R 5 A
R 5 C	CHAUMONT-BOIS DE VILLIERS LE SEC Activités spécifiques Défense.	2500ft AMSL SFC	Gestionnaire : 61ème RA. <i>Activable du Lun 0700 au Ven 1100 sauf JF.</i> C3D : 03.25.35.96.05 - OPS : 06.71.28.66.07 CAM/CAG : contournement obligatoire. Activité réelle connue de : Seine INFO, Paris INFO, Bale INFO, Ochey APP, Saint-Dizier APP.

R 5 D	CHAUMONT Activités spécifiques Défense.	FL 095 FL 055	→IDEM R 5 A.
R 6 A	MAILLY Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol, sol/air, air/sol. PJE. Mise en oeuvre bal- lons captifs système antennaire.	FL 095 SFC Activité annoncé sur Paris ACC/ FIC.	Gestionnaire : CENTAC Mailly. - Cellule 3D : 03.10.10.81.58 (81.75) - Cellule Tirs : 03.10.10.82.22 (82.23) IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. <i>Activable H24.</i> Activité connue de Paris FIC, Paris ACC, Seine APP.
R 6 B	Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol, sol/air, air/sol. PJE.	FL 145 FL 095	<i>Activable par NOTAM.</i> →IDEM R 6 A
R 6 C	Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol. PJE	FL 195 FL 145	<i>Activable par NOTAM.</i> →IDEM R 6 A
R 6 D	Activités spécifiques Défense. Missions d'entraî- nement d'appui aérien par aéronefs de combat.	FL 145 2000ft ASFC	Gestionnaire : CENTAC Mailly. - Cellule 3D : 03.10.10.81.58 (81.75) - Cellule Tirs : 03.10.10.82.22 (82.23) <i>Activable par NOTAM deux semaines par mois au maximum. Sauf Sam, Dim et JF.</i> IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de : - Paris ACC/FIC, - St-Dizier APP.
R 6 E		FL 055 3000ft ASFC	→IDEM R D
R 7 A	TOURS Cinq Mars la Pile Activités spécifiques Défense. Ecole, voltige, entraî- nement combat. Ravitaillement en vol.	FL 195 FL 105	Gestionnaire : CDC CINQ MARS LA PILE <i>Activable sauf JF (ETE-1h) :</i> - <i>Zone globale : Lun-Ven : 0800-1600</i> - <i>Partie au nord de la limite nord de l'AWY V20 :</i> <i>Lun-Jeu : 1600-0600 et par NOTAM O/T.</i> Activité connue Paris ACC/FIC et Brest ACC. IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité sauf sur AWY V20, suivre instructions de l'ACC..
R 7 B	Activités spécifiques Défense. Ecole, voltige, combat aérien, ravitaille- ment en vol, vols de contrôle militaires.	FL 195 FL 115	Gestionnaire : CDC CINQ MARS LA PILE <i>Activable sauf JF (ETE-1h) :</i> - <i>Zone globale : Lun-Ven : 0800-1600</i> - <i>Partie au nord de la limite nord de l'AWY V20 :</i> <i>Lun-Jeu : 1600-0600 et par NOTAM O/T.</i> Activité connue Paris ACC/FIC et Brest ACC. IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité sauf sur AWY V20, R50 et R492, suivre instructions de l'ACC. Vols d'aéronefs télépilotes non habités Défense réalisés selon protocole.
R 7 C	Activités spécifiques Défense. Ecole, voltige, entraînement combat ravitaillement en vol.	FL 195 FL 115	<i>Activable H24 : du Lun 0800 au Ven 1600, sauf de 0600 à 0800 et JF (ETE-1h).</i> IFR : contournement obligatoire pendant l'activité sauf sur AWY G54 et G28, suivre instructions de l'ACC. VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. A l'exclusion de la R 25 C lorsqu'elle est active. Vols d'aéronefs d'Etat télépilotes non habités réali- sés selon protocole.
R 8	COURBESSAC Circulation d'AD Activités d'aviation légère et sportive.	1000ft AMSL SFC	Gestionnaire : NIL <i>Activable selon HOR ATS Nîmes Garons.</i> A l'exclusion des R190 A/B/C Nîmes lorsqu'elles sont actives. Contournement obligatoire. VFR/CAM V : VISI ≥ à 5 km : ATIS Garons, trans- pondeur mode C obligatoire : afficher 7000, contact radio sur fréq A/A LFME.
R 9 A	BOURGES (1) Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol et sol/air. Destruction d'ex- plosifs	1700ft AMSL SFC	A-B-D : Gestionnaire : DGA Techniques Terrestres Bourges (PC Tir) : Tél : 02.48.27.65.00 / 02.48.25.00.29 <i>R9 A active H24.</i> (1) Des portions d'espaces sont utilisées au profit de la BA Avord pour les phases d'ATT et de DEC après accord de la DGA TT de Bourges. IFR/VFR : pendant l'activité, contournement obligatoire.
R 9 B	Se reporter à la rubrique " zones inscrites à l'AUP par la CNGE"		

R 9 D R 9 DZ			
R 9 H1 - H1Z H2 - H2Z H3 - H3Z	Se reporter à la rubrique “ zones inscrites à l’AUP par la CNGE”		
R 10	VIDECOQ Activités spécifiques Défense. Ravitaillement en vol.	FL 195 FL 115	Gestionnaire : CDC CINQ MARS LA PILE <i>Activable H24 sauf JF :</i> <i>Lun 0800 au Ven 1600 (ETE-1h)</i> IFR/VFR autorisés, suivre instructions de Paris ACC Rennes APP. Vols d’aéronefs sans équipage à bord défense réalisés selon protocole
R 11 A	SAINT CHRISTOL Activités spécifiques Défense.	1000ft ASFC SFC	Gestionnaire : NIL - H 24 Contournement obligatoire
R 11 B	Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol. Explosifs.	4200ft ASFC 1000ft ASFC	Gestionnaire : 2ème Régiment Etranger de GENIE Tél 04.90.74.82.67. <i>Activable du Lun au Ven de 0600 à 2300 (ETE-1h)</i> IFR/VFR/CAM : Contournement obligatoire pendant l’activité. Activité réelle connue du gestionnaire.
R 12	MONT SAINT MICHEL Site classé Cercle de rayon de 1,6 NM centré sur 483811N 0013040W	3000ft AMSL SFC	Gestionnaire : NIL - H24 Contournement obligatoire sauf dérogations exceptionnelles accordées par le Préfet de la Manche, après avis de la DAC Ouest.
R 13 A1 R 13 A2 R 13 B1 (A l’exclusion de la partie de la zone R14 interférente lorsque celle-ci est active.)	GAVRES QUIBERON Activités spécifiques Défense. Tirs et explosifs.	UNL SFC	Gestionnaire : BASEFUSCO Groupement des champs de tirs Linès-Bégo. (TEL : 02.97.12.30.48) <i>Activité :</i> <i>Lun-Jeu sauf JF : 0700-2359, Ven : 0700-1600</i> <i>En dehors activable par NOTAM (ETE-1h)</i> CAG/CAM : contournement obligatoire en dessous du plafond réel annoncé sauf pour ACFT : - programmés par BASEFUSCO Groupement des champs de tirs Linès-Bégo. -SAR et sécurité publique après autorisation de Lorient APP pendant ses HOR ATS. Activation et plafond réel connus de Lorient APP 123.0, Lorient TWR 122.7, ATIS 129.125, CCMAR ATL ARMOR, Brest ACC, Nantes INFO, Iroise INFO.
R 13 A1Z* R 13 A2Z* R 13 B1Z* R 13 B2Z* R 13 CZ*	* FBZ : Pour les besoins de dépôt de plan de vol uniquement.	UNL FL 195	* Horaires d’activation indiqués dans France AUP/ UUP. CAG/CAM : contournement obligatoire.
R 13 B2 R 13 C	GAVRES QUIBERON Activités spécifiques Défense. Tirs et explosifs.	UNL SFC	Gestionnaire : BASEFUSCO Groupement des champs de tirs Linès-Bégo. (TEL : 02.97.12.30.48) <i>Activable par NOTAM.</i> CAM/CAG : idem R 13 A1/A2/B1 Activation et plafond réel connus de Lorient APP 123.0, Lorient TWR 122.7, ATIS 129.125, CCMAR ATL ARMOR, Brest ACC, Nantes INFO. Plafond réel annoncé par NOTAM.
R 14	LE BEGO PLOUHARNEL Activités spécifiques Défense. Tirs et explosifs.	3000ft AMSL SFC	Gestionnaire : BASEFUSCO Groupement des champs de tirs Linès-Bégo. (Tél : 02.97.12.30.48) <i>Activité : du 15/09 au 15/06 sauf JF :</i> <i>Lun au Jeu : 0830-1100, 1300-1530</i> <i>Ven : 0830-1300 (ETE-1h)</i> <i>En dehors activable par NOTAM.</i> CAG/CAM : contournement obligatoire sauf pour : - ACFT programmés par BASEFUSCO Groupement des champs de tirs Linès-Bégo. -ACFT SAR et sécurité publique après autorisation de Lorient APP. Activation réelle connue de Lorient APP 123.0, Lorient TWR 122.7, ATIS 129.125, Nantes INFO, Iroise INFO.

R 15 A	BRIENNE LE CHATEAU Activité de parachutage sous l'égide de la SAS BLOWIND.	FL 085 SFC	Gestionnaire : NIL <i>Activable LS-30 - CS+30.</i> Contournement obligatoire pendant l'activation sauf ACFT au départ et à destination, de l'AD Brienne le Château, HEL au départ et à destination de l'hélistation de Blignicourt et ACFT utilisateurs de l'activité de parachutage, après contact radio sur 123.425. Activation connue de : Paris INFO 126.1, Seine INFO 120.325, St Dizier APP 134.775 et Paris ACC 120.95.
R 15 B	BRIENNE LE CHATEAU Activité de parachutage sous l'égide de la SAS BLOWIND.	FL 195 FL 085	→ IDEM R 15 A Contournement obligatoire pendant l'activation sauf ACFT au départ et à destination, de l'AD Brienne le Château et ACFT utilisateurs de l'activité de parachutage, après contact radio sur 123.425. Activation connue de : Paris INFO 126.1, Seine INFO 120.325, St Dizier APP 134.775 et Paris ACC 120.95
R 20 B1	AVORD Activités spécifiques Défense. Ecole VSV et procédures MIL	FL 065 3000ft AMSL	Gestionnaire R20 B1 à B4 : AVORD APP (02.48.69.25.72 ou 02.34.34.71.36) <i>Activable H24.</i> Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Nevers AFIS, Seine APP, St Yan APP. IFR : sur autorisation Avord APP. VFR motorisés : pénétration autorisée après contact radio, suivre instructions d'Avord APP. VFR non motorisés : pénétration autorisée après contact radio avec Avord APP. Changement des conditions de pénétration annoncé par NOTAM : CAG/CAM : sur autorisation de Avord APP. Suivre instructions de Avord APP.
R 20 B2 N		FL 065 3000ft AMSL	<i>Activable H24.</i> Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Bordeaux ACC, Nevers AFIS, St Yan APP. IFR : sur autorisation Avord APP. VFR motorisés : pénétration autorisée après contact radio, suivre instructions d'Avord APP. VFR non motorisés : pénétration autorisée après contact radio avec Avord APP. Coexiste avec la TMA 2 Avord classe E.
R 20 B2 S		FL 065 3000ft AMSL	<i>Activable H24.</i> Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Bordeaux ACC, Nevers AFIS, St Yan APP. IFR : sur autorisation Avord APP. VFR motorisés : pénétration autorisée après contact radio, suivre instructions d'Avord APP. VFR non motorisés : pénétration autorisée après contact radio avec Avord APP. Changement des conditions de pénétration annoncé par NOTAM : CAG/CAM : sur autorisation de Avord APP. Suivre instructions de Avord APP. A l'exclusion des parties de la zone R144 Loire lorsque celle-ci est active.
R 20 B3 E	AVORD Activités spécifiques Défense. Ecole VSV et procédures MIL	FL 065 3000ft AMSL	<i>Activable H24.</i> Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Bordeaux ACC, Poitiers INFO, Seine INFO, Bourges AFIS. IFR : sur autorisation Avord APP. VFR motorisés : pénétration autorisée après contact radio, suivre instructions d'Avord APP. VFR non motorisés : pénétration autorisée après contact radio avec Avord APP. A l'exclusion des R 9 B et D si actives. Changement des conditions de pénétration annoncé par NOTAM : CAG/CAM : sur autorisation de Avord APP. Suivre instructions de Avord APP.

R 20 B3 W	AVORD Activités spécifiques Défense. Ecole VSV et procédures MIL	FL 065 3000ft AMSL	<i>Activable H24.</i> Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Bordeaux ACC, Poitiers INFO, Seine INFO, Bourges AFIS. IFR : sur autorisation Avord APP. VFR motorisés : pénétration autorisée après contact radio, suivre instructions d'Avord APP. VFR non motorisés : pénétration autorisée après contact radio avec Avord APP. A l'exclusion des R 9 B et D si actives.
R 20 B4		FL 065 4500ft AMSL	<i>Activable H24.</i> Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Bordeaux ACC, Limoges INFO, Poitiers INFO, Seine INFO, Bourges AFIS. IFR : sur autorisation Avord APP. VFR motorisés : pénétration autorisée après contact radio, suivre instructions d'Avord APP.
R 20 B5		FL 065 3000ft AMSL	<i>Activable H24.</i> Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Bordeaux ACC, Limoges INFO, Poitiers INFO, Seine INFO, Bourges AFIS. IFR : sur autorisation Avord APP. VFR motorisés : pénétration autorisée après contact radio, suivre instructions d'Avord APP. VFR non motorisés : pénétration autorisée après contact radio avec Avord APP. A l'exclusion de la zone P 20 Belleville sur Loire.
R 20 H1	AVORD Activités spécifiques Défense (1). Ecole VSV et procédures MIL.	FL 195 FL 065	Gestionnaire R20 H1-H3-H4 : AVORD APP (02.48.69.25.72 ou 02.34.34.71.36) <i>Activable H24.</i> Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Nevers AFIS, Seine APP, St Yan APP. CAG/CAM : sur autorisation de Avord APP. Suivre instructions de Avord APP. (1) Au-dessus du FL115
R 20 H3		FL 195 FL 065	<i>Activable H24.</i> Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Bordeaux ACC, Poitiers INFO, Seine INFO, Bourges AFIS. CAG/CAM : sur autorisation de Avord APP. Suivre instructions de Avord APP. A l'exclusion des R 9 B et D lorsqu'elles sont actives.
R 20 H4		FL 115 FL 065	<i>Activable H24.</i> Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Bordeaux ACC, Limoges INFO, Poitiers INFO, Seine INFO, Bourges AFIS. CAG/CAM : sur autorisation de Avord APP. Suivre instructions de Avord APP.
R 23	TOULOUSE FRANCAZAL Procédures et circulation d'AD	1700ft AMSL SFC	Gestionnaire : AFIS Francazal. HOR AFIS Francazal. Zone lorsqu'elle est active se substituant à la partie de la CTR Blagnac avec laquelle elle interfère. *
			* CAM/CAG : contournement obligatoire sauf : - pour les aéronefs au départ et à destination de Toulouse Francazal possédant une autorisation de l'exploitant d'AD TEL : 05.34.51.24.30 - pour les missions de sauvetage, d'assistance, de Police ou de Douanes. Contact radio obligatoire avec Francazal INFO. Minima météo VFR : <i>Visibilité</i> : - Avions 3000 m - HEL 800 m <i>Plafond</i> : 1000 ft ASFC.
R 24	MONTMORILLON Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol. Tirs d'explosifs.	4500ft AMSL SFC	Gestionnaire : RICM POITIERS : 05.49.00.21.08 ou permanence RICM : 05.49.00.21.43 <i>Du Lun 0500 au Sam 2200 sauf JF (ETE-1h).</i> <i>Activable par NOTAM en dehors de ces HOR.</i> Activité réelle connue de Poitiers INFO 124.0, Limoges INFO 124.050. IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
R 25 C R 25 H	Se reporter à la rubrique " zones inscrites à l'AUP par la CNGE"		

R 26	CORDES TOLOSANNES Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol. Armes légères d'infanterie.	4500ft AMSL SFC	Gestionnaire : 31è Régiment du Génie Castelsarrasin : 05.63.32.75.99, Permanence : 05.63.32.87.20. <i>Lun-Jeu hors JF du 01/10 au 31/03 de 0700 à 1900 du 01/04 au 30/09 de 0700 à 2100 (ETE-1h)</i> Activité réelle connue de Toulouse INFO 121.250. IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
R 27	SAINT FELIX DE RIEUTORD Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol. Armes légères d'infanterie.	6500ft AMSL SFC	Gestionnaire : Officier de tir 1er RCP Tél : 05.34.01.99.36, permanence : 05.34.01.99.10. <i>Activable Lun, Mar, Jeu, Ven sauf JF : 0500-1100, 1200-1700, 1900-2300 (ETE-1h)</i> Activité réelle connue de Toulouse INFO 121.250, Pamiers 118.175. IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
R 30 A	MONT-BLANC Opérations des ACFT en mission de secours en montagne	FL115 ou 3300ft ASFC SFC	Gestionnaire : NIL. <i>Active H24</i> Contournement obligatoire pour les PUL. <i>H24 du 01/07 au 31/08. Idem R 30 A.</i>
R 30 B			
R 31 A1	CAZAUX Activités spécifiques Défense. Activité MIL intense, bombardements, tirs d'engins, vols d'essais, procédures AD Cazaux et ACT du CEL.	FL 195 SFC	Gestionnaire : CAZAUX APP <i>Activable H 24.</i> Activité connue de Cazaux APP ou sur RAI 119.6, Aquitaine INFO, Bordeaux ACC. IFR : sur autorisation. VFR/CAM : sur autorisation Cazaux APP. Survol de l'AD interdit H 24 au-dessous de 1000ft ASFC. A l'exclusion des zones R148 Biscarrosse, R259 Lamanchs, R91 Belin, R162 Cozes Lège, R289 Sanguinet et R170 A/B Calamar lorsqu'elles sont actives.
R 31 A2		FL 195 1000ft ASFC	Gestionnaire : CAZAUX APP <i>Activable H 24.</i> Activité connue de Cazaux APP ou sur RAI 119.6, Aquitaine INFO, Bordeaux ACC. IFR : sur autorisation. VFR/CAM : sur autorisation Cazaux APP. Accès AD Biscarrosse autorisé de SFC à 1000ft ASFC.
R 31 A3		FL 195 1000ft ASFC	Gestionnaire : CAZAUX APP <i>Activable H 24.</i> Activité connue de Cazaux APP ou sur RAI 119.6, Aquitaine INFO, Bordeaux ACC. IFR : sur autorisation. VFR/CAM : sur autorisation Cazaux APP. A l'exclusion de la R162 Cozes Lège lorsqu'elle est active. Accès AD Arcachon et Andernos autorisé de SFC à 1000ft ASFC.
R 31 A4	CAZAUX Activités spécifiques Défense. Activité MIL intense, bombardements, tirs d'engins, vols d'essais, procédures AD Cazaux et activi- tés du CEL.	FL 195 3300ft ASFC	Gestionnaire : CAZAUX APP <i>Activable H 24.</i> Activité connue de Cazaux APP ou sur RAI 119.6, Aquitaine INFO, Bordeaux ACC. IFR : sur autorisation. VFR/CAM : sur autorisation Cazaux APP.
R 31 B	CAZAUX Activités spécifiques Défense. Activité MIL intense, Voltage.	FL 195 3000ft ASFC	Gestionnaire : CAZAUX APP <i>Activable H24.</i> Activité connue de Cazaux APP ou sur RAI 119.6, Aquitaine INFO, Bordeaux ACC. Procédure AD Cazaux et activité CEL. IFR : sur autorisation. VFR : PPR Cazaux APP.

R 31 H	Activités spécifiques Défense. Activité MIL spécifique intense.	UNL FL 195	Gestionnaire : CAZAUX APP <i>Activable H24.</i> Activité connue de Cazaux APP ou sur RAI 119.6, Bordeaux UAC. IFR : sur autorisation.
R 31 HZ*	FBZ : Pour les besoins de dépôt de plan de vol uniquement.		* Horaires d'activation indiqués dans France AUP/ UUP. CAG/CAM : contournement obligatoire.
R 33	SOLFERINO Activités spécifiques Défense.	FL105 FL095	Gestionnaire : MONT DE MARSAN APP <i>Activable : H 24.</i> Activité réelle connue de Mont de Marsan APP 119.7 / 268.600 - Cazaux APP 119.6 / 284.850 Biarritz INFO : 119.175 - Aquitaine INFO : 120.575 - Pyrénées INFO : 126.525 O/T HOR ATS de Biarritz INFO. IFR/CAM contrôlée/VFR/CAM V : contournement obligatoire pendant les heures d'activité réelle.
R 34 A1	MONT DE MARSAN Activités spécifiques Défense. Voltage. Vol d'essais. Procédure AD. Ravitaillement en vol.	FL 065 3000ft AMSL	Gestionnaire : MARSAN APP <i>Activable H 24. Activité Sam/Dim exceptionnelle.</i> IFR/VFR/CAM : sur autorisation Marsan APP. Activité connue de : - Marsan APP ou RAI 119.700 - Pyrénées INFO 126.525 A l'exclusion des R 267 A, B, C lorsqu'elles sont actives.
R 34 A2	Se reporter à la rubrique " zones inscrites à l'AUP par la CNGE"		
R 34 B	Activités spécifiques Défense. Voltage. Vol d'essais. Procédure AD.	3000ft AMSL SFC	<i>Activable H 24. Activité Sam/Dim exceptionnelle.</i> IFR/VFR/CAM : sur autorisation Marsan APP. Activité connue de : Marsan APP ou RAI 119.700 et Pyrénées INFO 126.525.
R 34 C		3000ft AMSL 1000ft ASFC	<i>Activable H 24. Activité Sam/Dim exceptionnelle.</i> Plancher 1650 ASFC dans cercle 2 NM centré sur AD Nogaro. A l'exclusion des R 267 A, B lorsqu'elles sont actives. IFR/VFR/CAM : sur autorisation Marsan APP.
R 34 D		4500ft AMSL 1650ft AMSL	<i>Activable H 24. Activité Sam/Dim exceptionnelle.</i> IFR : sur autorisation. VFR/CAM : sur autorisation Marsan APP. Activité connue de Marsan APP ou RAI 119.7, Pyrénées INFO, Biarritz INFO.
R 35 A	TOUSSUS LE NOBLE	1500ft AMSL SFC	<i>HOR ATS annoncés par NOTAM dans le créneau 0500-2130 (ETE - 1h)</i> Pénétration sur autorisation de Toussus TWR. Réservée aux ACFT au départ ou à destination de l'AD Toussus-Le-Noble, sauf autorisation particulière accordée par Toussus TWR. Transpondeur mode 3/A obligatoire.
R 35 B	Procédures et circulation d'AD.	2000ft AMSL 1500ft AMSL	
R 39	VILLEMAURY Activités spécifiques Défense. Tirs armes légères d'Infanterie Sol/Sol.	4700ft AMSL SFC	Gestionnaire : 3è RPIMA - Carcassonne. TEL 04 68 26 75 46 /75 11. <i>Lun : 0700-2359</i> <i>Mar, Mer, Jeu : 0000/0100, 0700/2359</i> <i>Ven : 0000/0100, 0700/1600 (ETE -1h)</i> <i>En dehors HOR annoncés par NOTAM.</i> Activable uniquement en dehors des créneaux d'activité des R 46F1, R 46N1. VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité, sauf autorisation du gestionnaire. IFR : pénétration régie par protocole. Activité réelle connue de : Carcassonne TWR, Toulouse INFO.
R 40 A	DAX Activités spécifiques Défense. Intense activité HEL. Ecole de pilotage. Entraînement VSV et pannes.	2000ft AMSL SFC	Gestionnaire : EALAT 05.58.35.95.50 <i>Activable : H 24.</i> Contact vols drones : be-6rhc-esa-env.resp.fct@intra.def.gouv.fr IFR : sur autorisation Biarritz APP. VFR/CAM : sur autorisation de Dax TWR 118.325. Activité réelle connue de Biarritz INFO 119.175 ou Dax APP 122.05 ou RAI 122.05. A l'exclusion de la LF-R328 Cagnotte.

R 40 B	Activités spécifiques Défense. Intense activité HEL. Ecole de pilotage. Entraînement VSV.	FL 065 2000ft AMSL	Gestionnaire : EALAT 05.58.35.95.50 <i>Activable</i> : H 24. Contact vols drones : be-6rhc-esa-env.resp.fct@intradef.gouv.fr Plafond 4500ft AMSL sous la TMA5 et TMA6 Biarritz. VFR/CAM : sur autorisation de Dax APP 122.050. IFR : sur autorisation de Biarritz APP. Activité réelle connue de Biarritz INFO 119.175 ou Dax APP 122.05 ou RAI 122.05. A l'exclusion de la R328 Cagnotte.
R 41	PAU Activités spécifiques Défense.	3000ft AMSL 1700ft AMSL	Gestionnaire : 5ème Régiment d'Hélicoptères de Combat (5ème RHC) : 05.59.40.41.35 ou 05.59.40.41.40 <i>Lun, Mar, Jeu</i> : 0900-1100, 1200-1600. <i>Mer</i> : 0700-1100, <i>Ven</i> : 0900-1100 (ETE-1h) CAG/CAM : autorisé après contact radio avec MADIRAN 129.900 MHz (pendant l'activité, aéronefs sans radio contournement obligatoire). Activité réelle connue de : Madiran 129.900, RAI 129.900, Pyrénées INFO 126.525, ATIS Pyrénées 128.475, Marsan APP 119.700.
R 42	Entraînement hélicoptères vol sans visibilité. Activités militaires spécifiques.	1700ft AMSL SFC	
R 44 A	GER Activités spécifiques Défense. Tirs mortiers, canons	FL 105 SFC	Gestionnaire : 1er Régiment de Hussards parachutistes. <i>Activable H24 du Lun au Ven sauf JF.</i> Connaissance de la planification des tirs : cellule tir 05.62.56.85.51 ou officier de tir 05.62.56.85.41. Activité réelle connue par Lourdes TWR et Pyrénées INFO. IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
R 44 B	Activités spécifiques Défense. Tirs d'explosifs et aux armes légères d'infanterie.	4000ft AMSL SFC	
R 44 C	Activités spécifiques Défense.	2500ft AMSL SFC	<i>Activable</i> : Lun et Mer : 0700-1600 → IDEM R 44 A/B.
R 45 A	BOURGOGNE Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	800ft ASFC SFC	Gestionnaire : CDPGE Athis-Mons. <i>HOR</i> : Sauf JF. <i>Lun, Mar, Jeu</i> : 0900-1100, 1230-1330, 1430-1600. <i>Mer, Ven</i> : 0900-1100 (ETE-1h) Activation par NOTAM Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation.
Connaissance des créneaux d'activation par : - par Tél vert 0800.24.54.66. - Internet www.sia.aviation-civile.gouv.fr (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - Internet www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia (rubrique Information-court terme-NOTAM), Activité réelle connue de : - SIV Seine, - SIV Bâle, - AD Troyes.			
R 45 B	AUTUNOIS	800ft ASFC SFC	→ IDEM R 45 A. → Activité réelle connue de : - SIV Bâle - SIV Seine, - AD d'Avord, Auxerre, Saint-Yan, Dole.
R 45 C	ARBOIS		→ IDEM R 45 A. → Activité réelle connue de : - SIV Bâle - AD de Dole, Luxeuil, Lyon Saint-Exupéry, Saint-Yan et Bâle.
R 45 D	DOUBS		→ IDEM R 45 A. → Activité réelle connue de : - SIV Bâle - AD de Dole, Bâle, Luxeuil.
R 45 N2	ARDENNES Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	2400ft ASFC 800ft ASFC	Gestionnaire : CDPGE Athis-Mons. <i>HOR</i> : Sauf JF <i>Lun</i> : 0830-1100 et 1230-1600 <i>Mar, Jeu</i> : 0830-1100 et 1230-2359 <i>Mer</i> : 0000-LS-30, 0830-1100 et CS+30-2359 <i>Ven</i> : 0000-LS-30 et 0830-1100 (ETE-1h) Activation par NOTAM Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation
Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet www.sia.aviation-civile.gouv.fr (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - Internet www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia (rubrique Information-court terme-NOTAM), - par Tél vert 0800.24.54.66. Activité réelle connue de : - CIV Paris - AD de Saint-Dizier, Etain et Charleville. Altitude maximale du plafond 3600ft AMSL.			

R 45 N3	LUXEMBOURG	2700ft ASFC 800ft ASFC	<p>➔IDEM R 45 N2. ➔Activité réelle connue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CIV Paris - SIV Strasbourg, - AD de Saint-Dizier et Etain. <p>Altitude maximale du plafond 4200ft AMSL. Lorsqu'elle est active cette zone coexiste avec la P39 Cattenom. Pénétration dans la P39 Cattenom autorisée pour les aéronefs évoluant en CAM dans la R 45 N3 Luxembourg selon la programmation établie par le CDPGE.</p>
R 45 N4	MOSELLE	3800ft AMSL 800ft ASFC	<p>➔IDEM R 45 N2. ➔Activité réelle connue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SIV Strasbourg, - AD Metz-Nancy-Lorraine, Nancy-Ochey, Epinal Mirecourt, Nancy-Essey et Strasbourg. <p>Altitude maximale du plafond 3800ft AMSL.</p>
R 45 N5.1	MEUSE NORD	2700ft ASFC 800ft ASFC	<p>➔IDEM R 45 N2. ➔Activité réelle connue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CIV Paris - SIV Bâle - SIV Strasbourg, - AD Saint-Dizier, Nancy-Ochey, Epinal Mirecourt. <p>Altitude maximale du plafond 4500ft AMSL.</p>
R 45 N5.2	MEUSE SUD		
R 45 NS	DAMBLAIN	2800ft ASFC 800ft ASFC	<p>Gestionnaire : CDPGE Athis-Mons. <i>HOR</i> : Sauf JF. <i>Lun</i> : 0830-1100 et 1230-1600 <i>Mar</i> : 0830-1100 et 1230-2359 <i>Mer</i> : 0000-0059, 0830-1100 et CS+30-2359 <i>Jeu</i> : 0000-0059, 0830-1100 et 1230-2359 <i>Ven</i> : 0000-0059, 0830-1100 (ETE-1h) Activation par NOTAM</p> <p>Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet www.sia.aviation-civile.gouv.fr (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - Internet www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia (rubrique Information-court terme-NOTAM), - par Tél vert 0800.24.54.66.</p> <p>Activité réelle connue de : - CIV Paris - SIV Bâle, - AD Saint-Dizier, Nancy Ochey, Epinal Mirecourt.</p> <p>Altitude maximale du plafond 4500ft AMSL.</p>
R 45 S1	FRANCHE-COMTE	2500ft ASFC 800ft ASFC	<p>➔IDEM R 45 NS. ➔Activité réelle connue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SIV Bâle - SIV Seine, - AD Bâle, Luxeuil, Saint-Dizier et Epinal Mirecourt <p>Altitude maximale du plafond 4200ft AMSL.</p>
R 45 S2	LANGRES	3000ft ASFC 800ft ASFC	<p>➔IDEM R 45 NS. ➔Activité réelle connue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SIV Bâle - SIV Seine, - AD Luxeuil, Saint-Dizier, Troyes, Auxerre, Epinal Mirecourt. <p>Altitude maximale du plafond 4800ft AMSL.</p>
R 45 S3	YONNE	3200ft ASFC 800ft ASFC	<p>➔IDEM R 45 NS. ➔Activité réelle connue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SIV Bâle - AD Auxerre, Saint-Yan et Avord. <p>Altitude maximale du plafond 5800ft AMSL.</p>
R 45 S4	MACONNAIS OUEST	2700ft ASFC 800ft ASFC	<p>➔IDEM R 45 NS. ➔Activité réelle connue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SIV Bâle - AD Saint-Yan, Lyon Saint-Exupéry, Dole et Luxeuil. <p>Altitude maximale du plafond 4600ft AMSL.</p>
R 45 S5	MACONNAIS CENTRE	2700ft ASFC 800ft ASFC	<p>➔IDEM R 45 NS. ➔Activité réelle connue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SIV Bâle - AD Saint-Yan, Lyon Saint-Exupéry, Dole et Luxeuil. <p>Altitude maximale du plafond 4200ft AMSL.</p>
R 45 S6.1	MACONNAIS NORD-EST	3200ft ASFC 800ft ASFC	<p>➔IDEM R 45 NS. ➔Activité réelle connue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SIV Bâle - AD Saint-Yan, Lyon Saint-Exupéry, Dole et Luxeuil. <p>Altitude maximale du plafond 7300ft AMSL.</p>

R 45 S6.2	MACONNAIS SUD-EST	3200ft ASFC 800ft ASFC	→ IDEM R 45 NS. → Activité réelle connue de : - SIV Bâle - AD Saint-Yan, Lyon Saint-Exupéry, Dole et Luxeuil. Altitude maximale du plafond 5500ft AMSL.
R 45 S7	JURA	3000ft ASFC 800ft ASFC	→ IDEM R 45 NS. → Activité réelle connue de : - SIV Bâle - AD Saint-Yan, Lyon Saint-Exupéry, Dole et Luxeuil. Altitude maximale du plafond 5000ft AMSL.
R 46 A	Activités spécifiques Défense. Entraînements très grande vitesse très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	2100ft AMSL 800ft ASFC	Gestionnaire : CDPGE Athis-Mons. <i>Sauf JF:</i> <i>Lun : 0900-1100 et 1300-1500</i> <i>Mar : 0900-1100, 1300-1500 et CS+30-2359</i> <i>Mer, Jeu : 0900-1100 et CS+30-2359</i> <i>Ven : 0900-1100 (ETE-1h)</i> Activation par NOTAM.
Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet www.sia.aviation-civile.gouv.fr (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - Internet www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia (rubrique Information-court terme-NOTAM), - par Tél vert 0800.24.54.66. Activité réelle connue de : - SIV - AD voisins - Marsan APP.			
R 46 B		2400ft AMSL 800ft ASFC	→ IDEM R 46 A. → Activité réelle connue de : SIV ou AD voisins.
R 46 C		3400ft AMSL 800ft ASFC	→ IDEM R 46 A. → Activité réelle connue de : SIV ou AD voisins.
R 46 D		5400ft AMSL 800ft ASFC	
R 46 E1		4700ft AMSL 800ft ASFC	
R 46 E2	Activités spécifiques Défense. Entraînements très grande vitesse très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	2800ft AMSL 800ft ASFC	→ IDEM R 46 A. → Activité réelle connue de : SIV ou AD voisins.
R 46 F1		3700ft AMSL 800ft ASFC	
R 46 F2		2900ft AMSL 800ft ASFC	
R 46 F3		3300ft AMSL 800ft ASFC	
R 46 G		2500ft AMSL 800ft ASFC	→ IDEM R 46 A. → Activité réelle connue de : - SIV - AD voisins - Marsan APP.
R 46 N1	CORBIERES Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	800ft ASFC SFC	Gestionnaire : CDPGE Athis-Mons. <i>Sauf JF:</i> <i>Lun : 0900-1100 et 1300-1500</i> <i>Mar : 0900-1100, 1300-1500 et CS+30-2359</i> <i>Mer, Jeu : 0900-1100 et CS+30-2359</i> <i>Ven : 0900-1100 (ETE-1h)</i> Activation par NOTAM.
Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet www.sia.aviation-civile.gouv.fr (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - Internet www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia (rubrique Information-court terme-NOTAM), - par Tél vert 0800.24.54.66. Activité réelle connue de : SIV ou AD voisins. Utilisation conjointe de la R46F. Missions d'urgence autorisées après notification au CNOA de Lyon (Tél : 04.78.14.31.35) préavis minimum de 20 min.			

R 46 N2	LACAUNE Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	800ft ASFC SFC	Gestionnaire : CDPGE Athis-Mons. <i>Sauf JF: Lun : 0900-1100 et 1300-1500 Mar : 0900-1100, 1300-1500 et CS+30-2359 Mer, Jeu : 0900-1100 et CS+30-2359 Ven : 0900-1100 (ETE-1h)</i> Activation par NOTAM. Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet www.sia.aviation-civile.gouv.fr (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - Internet www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia (rubrique Information-court terme-NOTAM), - par Tél vert 0800.24.54.66. Activité réelle connue de : SIV ou AD voisins. Utilisation conjointe de la R 46 F. Missions d'urgence autorisées après notification au CNOA de Lyon (Tél : 04.78.14.31.35) préavis minimum de 20 min.
R 48	PAS DE LA FOSSE Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol.	8000ft AMSL 3300ft ASFC	Gestionnaire : 13ème Bataillon de Chasseurs Alpains. Officier de tir : 04.79.71.22.21 ou 06.48.22.32.08. <i>Activable du 16 JAN au 19 DEC. 0730-1959 selon protocole. Extension HOR par NOTAM : -16 JAN-15 AVR sauf vacances scolaires : Lun pm, Mar, Mer, Jeu. -16 AVR-19 DEC : Lun à Ven, 1er Sam du mois.</i> Contournement obligatoire pendant l'activité. Activité réelle annoncée sur Chambéry INFO 123.7, ATIS Chambéry 127.1 et sur répondeur Tél 04.85.44.09.66 durant les HOR ATS de Chambéry. En dehors HOR ATS Chambéry : activité réelle annoncée par NOTAM.
R 49 A1	COGNAC Activités spécifiques Défense. Ecole de pilotage et entraînement voltige.	FL 065 4000ft AMSL	Gestionnaire : COGNAC APP <i>Activable : Lun-Ven sauf JF : 0700-2300 Sam : 0700-1100 (ETE-1h). O/T : activité annoncée par NOTAM.</i> A l'exclusion de la CTA Cognac ou de la R49 E2 lorsqu'elles sont actives. IFR : sur autorisation . VFR/CAM : sur autorisation Cognac APP. Transpondeur obligatoire. Activité connue de Cognac APP ou RAI 132.450, Aquitaine INFO, Nantes INFO, Poitiers INFO, La Rochelle INFO.
R 49 A2		FL 065 4000ft AMSL	➔ IDEM R 49 A1. A l'exclusion de la CTA Cognac ou de la R49 E2, des TMA Limoges partie 4 et 5, des zones R 102 La Braconne et R 24 Mont-Morillon lorsqu'elles sont actives et à l'exclusion de la P 2 Civaux. Transpondeur obligatoire. Activité connue de Cognac APP ou RAI 132.450, Aquitaine INFO, Limoges INFO, Poitiers INFO.
R 49 D	Activités spécifiques Défense.	FL 135 FL 125	➔ IDEM R 49 A1 CAG / CAM : contournement obligatoire. Activité connue de Cognac APP ou RAI 132.450, Poitiers INFO 124.0, Bordeaux CTL 127.675.
R 49 E1	Activités spécifiques Défense.	1500ft AMSL SFC	Gestionnaire : COGNAC APP. <i>Activable H24.</i> IFR/VFR/CAM : sur autorisation de Cognac APP pendant les heures d'activité réelles.
R 49 E2		FL 065 1500ft AMSL	Activité réelle connue de Cognac APP 132.450/362.3. La désactivation des R 49E1 et R 49E2 est annoncée par RAI 132.450 ou par Aquitaine INFO 120.575, La Rochelle INFO 124.2, Limoges INFO 124.050, Poitiers INFO 124.0. Le survol de l'AD de Cognac est interdit H24 en-dessous de 1000ft ASFC.

R 49 H1	Activités spécifiques Défense. Entraînement VSV. Ecole de pilotage.	FL 195 FL 065	Gestionnaire : COGNAC APP. <i>Activable</i> : <i>Lun-Ven sauf JF</i> : 0700-2300, <i>Sam</i> : 0700-1100. <i>O/T HOR annoncé par NOTAM</i> IFR sur autorisation. VFR/CAM sur autorisation de Cognac APP. Transpondeur obligatoire. Activité réelle connue de Cognac APP ou RAI 132.450, Aquitaine INFO, Poitiers INFO, La Rochelle INFO, Nantes INFO, Brest ACC, Bordeaux ACC, Marina INFO 140.9.
R 49 H2	Activités spécifiques Défense. Entraînement VSV. Ecole de pilotage. Ravitaillement en vol.	FL 195 FL 065	→ IDEM R 49 H1 . Activité réelle connue de : Cognac APP ou RAI 132.450, Aquitaine INFO, Poitiers INFO, La Rochelle INFO, Limoges INFO, Brest ACC, Bordeaux ACC, Marina INFO 140.9.
R 49 H3		FL 155 FL 065	→ IDEM R 49 H1 . Activité réelle connue de : Cognac APP ou RAI 132.450, Aquitaine INFO, Poitiers INFO, La Rochelle INFO, Brest ACC, Bordeaux ACC, Marina INFO 140.9.
R 49 L1	Activités spécifiques Défense. Ecole de pilotage et entraînement voltige.	4000ft AMSL 3000ft AMSL	→ IDEM R 49 H1 . A l'exclusion de la CTA Cognac ou de la R 49 E2 lorsqu'elles sont actives. Activité connue de : Cognac APP ou RAI 132.450, Aquitaine INFO, Poitiers INFO, La Rochelle INFO, Nantes INFO.
R 49 L2		4000ft AMSL 3300ft AMSL	→ IDEM R 49 H1 . A l'exclusion de la CTA Cognac ou de la R 49E2, de la TMA Limoges partie 4 et des R 102 La Braconne et R 24 Mont-Morillon lorsqu'elles sont actives et à l'exclusion de la P 2 Civaux. Activité connue de : Cognac APP ou RAI 132.450, Aquitaine INFO, Poitiers INFO, Limoges INFO.
R 49 S	SAINTES Activités spécifiques Défense. Ecole de pilotage.	1500ft ASFC SFC	Gestionnaire : COGNAC APP. <i>Activable</i> : <i>Lun-Ven sf JF</i> : 0800-1600 (<i>ETE-1h</i>) Activité annoncée par Cognac APP 132.450.
R 50	LA PEYRIERE Activités spécifiques Défense. Tirs d'armes légères d'infanterie.	3500ft AMSL SFC	Gestionnaire : 21ème RIMA Permanence - Tél : 04 94 17 85 56, cellule tir - Tél : 04 94 17 86 20 / 86 64. <i>Activable</i> : <i>TLJ 0500-2300 sauf Dim et JF (ETE-1h)</i> IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant activité. Activité connue de : Nice INFO 120.850 et Le Luc APP 122.2 (si R95 active)
R 51	LIMOGES Bellegarde Activités vélivoles.	4000ft AMSL SFC	Gestionnaire : APP LIMOGES <i>Activable pendant les HOR ATS de Limoges</i> . Activité réelle connue de ATIS Limoges 128.075, Limoges TWR 118.175, Limoges INFO 124.050, Tél : 05.55.48.40.37. IFR/CAM contrôlée : contournement obligatoire. VFR/CAM V : sur autorisation Limoges TWR.
R 55 A	ORANGE/ Plan de Dieu Activités spécifiques Défense. Entraînement Patrouille de France.	FL 065 SFC	Gestionnaire : ORANGE APP. <i>Activable du Lun au Jeu</i> : H24 <i>le Ven</i> : LS-CS. <i>En dehors de ces HOR</i> : activité notifiée par NOTAM. CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Transpondeur obligatoire Activité connue de Orange APP 118.925, Provence APP/INFO, Avignon TWR.
R 55 AE	ORANGE - EST Activités spécifiques Défense. Entraînements ACFT Patrouille de France.	4500ft AMSL SFC	<i>Activable du 15 OCT au 15 MAI sauf JF</i> : <i>-Lun-Ven</i> : 0830-0945. <i>Autres HOR par NOTAM</i> : <i>-Mar, Mer</i> : 1450-1600 <i>-Jeu</i> : 1130-1245. (<i>ETE-1h</i>) CAG/CAM : contournement obligatoire pendant activité. Activation réelle connue d'Orange APP 118.925, Provence APP/INFO. Transpondeur obligatoire

R 55 B	ORANGE/Caritat Activités spécifiques Défense. Procédure AD MIL. Entraînement VSV et combat.	FL 195 SFC	Gestionnaire : ORANGE APP. A l'exclusion de la partie interférente avec l'AWY T 121. <i>Activable H 24</i> . CAG/CAM : Sur autorisation Transpondeur obligatoire. Activation réelle connue de Orange APP 118.925, Marseille ACC/FIC, Provence INFO.
R 55 BE	ORANGE/NYONS Activités spécifiques Défense.	FL 075 3000ft AMSL	<i>Lun-Jeu : 0730-0900, 1430-1600, Ven : 0730-0900. (ETE-1h)</i> CAG : contournement obligatoire pendant activité. CAM : sur autorisation ORANGE APP. Non activable lorsque la R 55 AE est active. Activité réelle connue de : Orange APP 118.925, Provence APP/INFO.
R 55 C	Activités spécifiques Défense. Procédures Défense. Entraînement VSV, voltige et combat.	FL 195 FL 075	Gestionnaire : ORANGE APP. A l'exclusion de la partie interférant avec l'AWY T 121 et les zones D 192 E et R 591 quand elles sont actives. <i>Activable H24</i> . IFR/CAM : Sur autorisation d'Orange 118.925. VFR : pénétration sur autorisation, suivre les instructions d'Orange APP, transpondeur obligatoire. Activité réelle connue d'Orange APP, Marseille ACC et Provence INFO 134.800.
R 55 D	Activités spécifiques Défense. Procédures AD MIL. Entraînement VSV, voltige et combat.	FL 075 4000ft AMSL	Gestionnaire : ORANGE APP. <i>Activable H 24</i> . A l'exclusion de la partie interférant avec les D 192 S et D 192 E. CAG/CAM : sur autorisation ORANGE APP. Transpondeur obligatoire. Activité réelle connue de : - Orange APP 118,925 MHz - Provence INFO.
R 56	LORIENT Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	2500ft AMSL 800ft ASFC	Gestionnaire : CDPGE Athis-Mons. <i>Sauf JF</i> . <i>Lun : 0900-1100 - Mar, Jeu : 0900-1100, CS-2359 Mer, Ven : 0000-0059, 0900-1100 (ETE-1h)</i> Activation par NOTAM Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet www.sia.aviation-civile.gouv.fr (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - Internet www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia (rubrique Information-court terme-NOTAM), - par Tél vert 0800.24.54.66, - Iroise INFO, APP Iroise, APP Landivisiau, APP Lorient.
R 57	BRETAGNE Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	1800ft ASFC 800ft ASFC	➔ IDEM R 56 . Connaissance des créneaux d'activation par : APP Iroise, APP Landivisiau, APP Lorient, APP Rennes. Plafond 2500ft AMSL dans les limites latérales des TMA Iroise partie 3. Altitude maxi du tronçon : 3000ft AMSL.
R 61	MEDOC Activités spécifiques Défense. Vols d'essais.	3000ft ASFC SFC	Gestionnaire : BORDEAUX ESSAIS. <i>Activable : Lun-Ven sauf JF : 0800-1700 (ETE-1h)</i> IFR/VFR/CAM : sur autorisation Bordeaux ESSAIS 122.9. Activité connue de Bordeaux ESSAIS, Aquitaine INFO. L'info donnée par Aquitaine INFO est valable pour une durée de 1 h après la demande.
R 61 H	Se reporter à la rubrique « Zones inscrites à l'AUP par la CNGE »		
R 62 A	ESPERCE	500ft ASFC SFC	Gestionnaire : ONERA 05.62.25.25.61 (secrétariat) 05.62.25.27.78 (pilote) ressac@onera.fr
R 62 B	Vols expérimentaux d'aéronefs sans équipage à bord.	1000ft ASFC 500ft ASFC	<i>HOR : Lun-Ven sauf JF : 0700-1900 (ETE-1h)</i> CAG/CAM : contournement obligatoire.

R 63	MORONVILLIERS Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol. Mise en œuvre d'explosifs.	FL 065 SFC	Gestionnaire : Centre d'Entrainement Inter-Arme et du Soutien Logistique (CENTIAL) Tél : 03.26.67.81.02 / 82.31. <i>Activable H24.</i> Activité réelle connue de Permanence Tir : 03.26.67.81.00. CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
R 64 A1	TOULON Activités spécifiques Défense. Tirs, PJE, école de pilotage, procédures AD MIL.	FL 055 SFC	Gestionnaire : TOULON APP. <i>Activable H24.</i> Espace défini à l'exclusion des P48 Fort De Bregançon, R 234 A et B Tourris, lorsqu'elles sont actives et des P62 Toulon et P63 Ile Du Levant. Espace commun avec la CTR Hyères et la CTA Toulon partie 1.1. VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de Toulon TRANSIT 118.825. IFR/CAM I et T : pénétration sur autorisation de Toulon APP 126.325. P 62 Toulon, P 63 Ile Du Levant : pénétration interdite. (Dérogation cf. AIP ENR 5.1) <i>Activité réelle connue de</i> : Toulon APP ou annoncée par RAI 118.825, Marseille ACC/INFO, Provence APP/INFO, Nice APP/INFO.
R 64 A2		FL 125 FL 055	Gestionnaire : TOULON APP. <i>Activable H24.</i> Espace défini à l'exclusion de la R 234 B Tourris, lorsqu'elle est active et des P62 Toulon, P63 Ile Du Levant. Espace commun avec la CTA Toulon partie 1.2. P 62 Toulon et P 63 Ile Du Levant : pénétration interdite. (Dérogation cf. AIP ENR 5.1) Pénétration IFR/VFR/CAM I-T-V : Idem R 64A1 <i>Connaissance activité réelle</i> : Idem R 64A1
R 64 A3	TOULON Activités spécifiques Défense. Tirs, PJE, école de pilotage, procédures AD MIL.	FL 195 FL 125	Gestionnaire : TOULON APP. <i>Activable H24.</i> Espace défini à l'exclusion des P62 Toulon et P63 Ile Du Levant. Espace commun avec la CTA Toulon partie 1.3. P 62 Toulon et P 63 Ile Du Levant : pénétration interdite. (Dérogation cf. AIP ENR 5.1) Pénétration IFR/VFR/CAM I-T-V : Idem R 64A1 <i>Connaissance activité réelle</i> : Idem R 64A1
R 64 B	TOULON Activités spécifiques Défense. Procédures Défense.	3000ft AMSL SFC	Gestionnaire : CUERS TWR 122,7. <i>Activable H24.</i> Activité annoncée par RAI : 118,275. Activité connue de Marseille ACC. Pénétration : contact préalable obligatoire sur RAI 118,275. Se conformer aux prescriptions Veille de la fréq 122,7 obligatoire en R 64 B quelque soit l'activité annoncée. VFR : suivre instructions annoncées par RAI; sur ITI publié, autorisé après contact radio avec Toulon APP.
R 64 C	TOULON Activités spécifiques Défense. École de pilotage. Procédures AD MIL.	1000ft ASFC SFC	Gestionnaire : TOULON APP. <i>Activable H24.</i> Espace défini à l'exclusion de la P 48 Fort De Bregançon lorsqu'elle est active. Espace commun avec la R 64 A1, la CTR Hyères et la CTA Toulon partie 1.1.
	Zone activable uniquement en dehors des créneaux d'activité de la R 64 A1 Toulon. CAG VFR/ CAM V : pénétration sur autorisation de Toulon TRANSIT 118.825. CAG IFR/CAM I et T : pénétration sur autorisation de Toulon APP 126.325. Activité réelle connue de : Toulon APP, Toulon TRANSIT ou annoncé par RAI 118.825		
R 65	SOLENZARA Activités spécifiques Défense. Procédure Défense.	FL 195 SFC	Gestionnaire : SOLENZARA APP <i>Activable H24.</i> A l'exclusion de la R 325 et des R 66A, B et/ou C lorsqu'elles sont actives. CAG/CAM : sur autorisation Solenzara APP 119.9 Pour les espaces communs avec TMA Bastia de classe D, autorisation à obtenir auprès de : -Bastia APP si FL < 145 -Marseille ACC si FL >= 145. Survol de l'AD interdit en-dessous de 1000ft ASFC.

R 66 A1	SOLENZARA Activités spécifiques Défense. Tirs Air/Sol et bombardements.	FL 195 SFC	Gestionnaire : SOLENZARA APP <i>Activable Lun-Ven sauf JF : 0700-1630.(ETE-1h)</i> <i>En dehors de ces horaires, activation par NOTAM.</i> <i>Hors activité de la R 66A2.</i> CAG/CAM : sur autorisation Solenzara APP 119.9. Activité connue de Solenzara APP 119.9, Marseille ACC/FIC 120.550 et Bastia APP 123.825. Inactivité annoncée par RAI 119.9.
R 66 A2	Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	FL 130 SFC	Gestionnaire : SOLENZARA APP Officier de tir : 04.95.38.90.99. <i>Activable Lun-Ven: H24. Hors activité de la R 66A1.</i> CAG/CAM : sur autorisation Solenzara APP 119.9. Activité connue de Solenzara APP 119.9, Marseille ACC/FIC 120.550, Bastia APP 123.825 et RAI 119.9.
R 66 B	Activités spécifiques Défense. Tirs Air/Sol et bombardements.	FL 195 3000ft ASFC	Gestionnaire : SOLENZARA APP <i>Activable Lun-Ven sauf JF : 0700-1630.(ETE-1h)</i> <i>En dehors de ces horaires, activation par NOTAM.</i> IFR/VFR/CAM : sur autorisation Solenzara APP 119.9. Activité connue de Solenzara APP 119.9, Marseille ACC/FIC 120,55 et Bastia APP 123.825. Inactivité annoncée par RAI 119.9.
R 66 C	Activités spécifiques Défense. Tirs Air/Sol et bombardements.	FL 195 SFC	Gestionnaire : SOLENZARA APP A l'exclusion de la R 66 A lorsqu'elle est active. <i>Activable Lun-Ven sauf JF : 0700-1630.(ETE-1h)</i> <i>En dehors de ces horaires, activation par NOTAM.</i> IFR/VFR/CAM : sur autorisation Solenzara APP 119.9. Activité connue de Solenzara APP 119.9, Marseille ACC/FIC 120,55 et Bastia APP 123.825. Inactivité annoncée par RAI 119.9.
R 66 D R 68 A R 68 B R 68 C R 68 D	Se reporter à la rubrique « Zones inscrites à l'AUP par la CNGE »		
R 69	CHAMPAGNE Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	2700ft ASFC 800ft ASFC	Gestionnaire : CDPGE Athis-Mons. <i>Sauf JF.</i> <i>Lun : 0830-1100, 1230-1600</i> <i>Mar : 0830-1100, 1230-2359</i> <i>Mer : 0000-0059, 0830-1100, CS+30-2359</i> <i>Jeu : 0000-0059, 0830-1100, 1230-2359</i> <i>Ven : 0000-0059, 0830-1100 (ETE-1h)</i> Activation par NOTAM.
Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activité. A l'exclusion de la R3 Vouziers Séchault lorsqu'elle est active et de la R 175A. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA) - Internet www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia (rubrique Information-court terme-NOTAM), - par Tél vert 0800.24.54.66. Activité réelle connue de : - CIV Paris, - SIV Bâle, SIV Seine, - AD Saint-Dizier, Nancy Ochev, Epinal Mirecourt, Troyes et Châlons-Vatry. Altitude maximale du plafond 4400ft AMSL.			
R 71 A	SALON	FL 195 FL 075	Gestionnaire : SALON APP. <i>Activable :</i> <i>Lun-Ven : 0600-2300 ; Sam : 0600-1100 (ETE-1h)</i> <i>Activation par NOTAM</i>
R 71 B	Activités spécifiques Défense. Ecole pilotage. Entraînement voltige VSV Procédures AD MIL. Activité MIL spécifique.	FL 145 FL 075	
CAG : pénétration sur autorisation Salon APP 135.150 et selon conditions fixées par protocole. Activité réelle connue de Marseille ACC/INFO 120.550, Provence APP/INFO : 132.300 - 124.350. Activité annoncée par RAI 135.150. R71C : Espace défini à l'exclusion de la portion de R 276 Patrouille de France lorsqu'elle est active. Zone activable uniquement en dehors des créneaux d'activité réelle de la CTA 2 SALON.			

R 71 C	Activités spécifiques Défense. Ecole pilotage. Entraînement voltige VSV	FL 075 3000ft AMSL	IDEM R 71 A et B
R 71 D	Entraînement voltige VSV	FL 155	
R 71 E	Procédures AD MIL.	FL 075	
R 73	LA SALANQUE Activités spécifiques Défense. Centre radio électrique	1650ft ASFC SFC	Gestionnaire : NIL. <i>Activable</i> : H 24 CAG : contournement obligatoire.
R 77 A	SALON DE PROVENCE	1700ft AMSL SFC	Gestionnaire : ESCA SALON <i>Activable</i> : 0500-2359 (ETE-1h). CAG : pénétration sur autorisation, suivre les instructions de Salon APP. Activité réelle connue de Salon APP ou annoncée sur RAI 135.150, Provence APP/INFO 132.3/124.350
R 77 B	Activités spécifiques Défense. Ecole de pilotage Procédures Défense. Entraînement Voltige	2000ft ASFC SFC	
R 83	NICE MONT AGEL Activités spécifiques Défense. Obstacles artificiels	1000ft ASFC SFC	Gestionnaire : NIL Contournement obligatoire pour les PUL.
R 84 A	Domaine de VERSAILLES	FL 040 SFC	Gestionnaire : NIL. Contournement obligatoire sauf dérogation particulière accordée par la préfecture des Yvelines.
R 84 B	Site classé	1500ft AMSL SFC	
R 85	TOURS Activités spécifiques Défense. Procédures AD MIL	FL 065 3500ft AMSL	Gestionnaire : TOURS APP. <i>Activable</i> H 24. Activité connue de Tours APP ou RAI 121.0, Paris ACC/FIC et Poitiers INFO. IFR/VFR : sur autorisation.
R 87	EPINAL MIRECOURT Circulation et procédures d'AD	2500ft AMSL SFC	Gestionnaire : NIL. <i>Activable</i> : H 24 Contact radio obligatoire avec Epinal INFO ou A/A en l'absence AFIS sur 120,2 MHz.
R 88	BERRE la FARRE Circulation d'AD.	1300ft AMSL SFC	Gestionnaire : NIL <i>Activable</i> H 24. IFR/CAM I/T : contournement obligatoire. CAG/VFR et CAM V : réservée aux aéronefs à l'arrivée et au départ de Berre La Fare. Aéronefs télépilotes sans équipage à bord : pénétration et évolution autorisées suivant protocole avec l'exploitant de l'aérodrome de Berre La Fare.
R 89	OPOUL Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol et mise en oeuvre d'explosifs.	5000ft AMSL SFC	Gestionnaire : NIL H24 VFR/CAM : contournement obligatoire. IFR : selon protocole.
R 92	PAGNY Activités de vol libre sous l'égide du Comité départemental de vol libre (CDVL) 54.	1000ft ASFC SFC	<i>Activable</i> LS-30 à CS+30 selon protocole. IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Ochey APP 127.250.
R 93	ETAIN ROUVRES Activités spécifiques Défense. Entraînement VSV Procédures AD MIL Activités MIL spécifiques.	2000ft AMSL SFC	Gestionnaire : 3ème RHC. <i>Activable</i> : Lun 0700 au Ven 1600 sauf JF (ETE-1h) IFR : sur autorisation Etain APP 120.125 VFR : autorisé après contact radio suivre instruction Etain APP. Inactivité annoncée par RAI 120.125.
R 94 A	MEUCON Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol.	FL 075 SFC	Gestionnaire : 3ème RIMA - Camp de Meucon Tél : 02.97.44.42.22 <i>Activable</i> : Lun à Ven sauf JF : 0600-2300, Sam, Dim et JF : 0600-1800 (ETE-1h) IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant activité. Activité réelle connue de : - Vannes INFO (HOR ATS) - Nantes INFO/APP

R 94 B	MEUCON Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol.	FL 095 FL 075	Gestionnaire : 3ème RIMA - Camp de Meucun Tél : 02.97.44.42.22 <i>Activable</i> : Lun au Ven sauf JF : 0630-0930, 1130-1500 (ETE-1h). IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant activité. Activité réelle connue de : - Vannes INFO (HOR ATS) - Nantes INFO/APP
R 95 A	LE LUC Activités spécifiques Défense. Procédures AD MIL Entraînement HEL et ACFT	FL 055 SFC	Gestionnaire : LE LUC APP <i>Activable</i> H 24. CAG/CAM : sur autorisation de LE LUC APP. Activité connue de Marseille ACC/FIC, Provence INFO et Nice INFO. Activité réelle connue de Le Luc APP ou annoncée par RAI 122.2.
R 95 B1		FL 055 3000ft AMSL	
R 95 B2		FL 055 3500ft AMSL	
R 95 C		3500ft AMSL 2000ft AMSL	
R 95 D1		FL 065	
R 95 D2 R 95 D3		FL 055	
R 96	CHAMBORD Site classé	1300ft AMSL SFC	<i>Activable</i> H 24. Aéronefs motopropulsés : contournement obligatoire sauf : - ACFT en opération d'assistance, sauvetage ou sécurité publique, lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone. - dérogation exceptionnelle accordée par le Préfet du Loir et Cher après avis de la DSAC Ouest et du Directeur général du domaine national de Chambord.
R 97	MONCE Activités vélivoles	FL 065 3800ft AMSL	<i>Activable</i> LS-30 à CS+30 selon protocole. Activité connue de Lorraine APP 119.125 IFR : contournement obligatoire. VFR/CAM : veille obligatoire de la fréquence Lorraine APP.
R101	SALON Activités spécifiques Défense. Ecole de début.	FL 075 3000ft AMSL	Gestionnaire : SALON APP <i>Activable</i> : Lun-Ven : 0600-2300 (ETE-1h) CAG : sur autorisation de Salon APP 135.150. Activité réelle connue de Marseille INFO 120.550, Provence APP/INFO : 124.350.
R 102	LA BRACONNE Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	4700ft AMSL SFC	Gestionnaire : 515 ^{ème} RT : 05.45.64.86.17 (permanence). <i>Activable</i> : Du 15/03 au 15/10 : 0500-1700, 2000-0200. Du 16/10 au 14/03 : 0700-1600, 1800-2300 (ETE-1h) sauf Dim et JF. <i>Activable</i> par NOTAM le samedi. Activité réelle connue de Angoulême INFO 123.150, Limoges INFO 124.050. IFR/VFR/CAM contournement obligatoire pendant l'activité.
R 104	CHAMBLEY Ballon captif	FL 110 SFC	Gestionnaire : Exploitant d'AD de Chambley. CAG/CAM : contournement pendant l'activité. Balisage du câble par fanions rouges et de l'aérostaf par un feu anticollision. Activité connue de :Strasbourg INFO et Lorraine APP. Planification : Exploitant d'AD de Chambley, Tél : 06.70.10.33.13.
R 105 A	POITIERS BIARD Activités spécifiques Défense. Tirs explosifs et grenades à main	1500ft AMSL SFC	Gestionnaire : Régiment d'infanterie de chars de marine. <i>Activable</i> : Lun, Mer-Sam : 0600-1600 Mar : 0600-2300 Dim, JF : 0600-1000 (ETE-1h)
R 105 B	POITIERS BIARD Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol, ALI et lance-roquettes	5000ft AMSL SFC	Connaissance de la planification des tirs : - officier tirs 05.49.00.21.08 ou - permanence RICM 05.49.00.21.43. IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité réelle connue de Poitiers INFO/TWR/APP et diffusée sur l'ATIS de Poitiers.

R 106	MONACO Espace aérien monégasque	3300ft AMSL SFC	<i>Active : H 24.</i> Aviation Civile monégasque. Pénétration soumise à autorisation préalable sur Monaco TWR 124.0.
R 107	PILON DU ROY Entraînement d'aéronefs de la Sécurité Civile	3000ft AMSL SFC	<i>Activable : 02 MAI au 30 OCT : SR-SS et du 31 OCT au 01 MAY : 0900-1600 (ETE-1h).</i> IFR/VFR, CAM : contournement obligatoire. Activité connue de Provence INFO et de Provence TWR.
R108 A F1	ISTRES Activités spécifiques Défense. Vols d'essais. Vols spécifiques.	FL 195 SFC	Gestionnaire : CCER Istres ou CMC Istres <i>Activable H24.</i> IFR/CAM : pénétration sur autorisation du contrôle. VFR : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925. Activité réelle connue de : Rhône CTL, Marseille CTL/FIC, Provence APP/INFO, Montpellier APP/INFO.
R 108 A F2		FL 195 SFC	➔ IDEM R108 A F1. Lorsqu'elle est active, cette zone coexiste avec la P13 Fos Sur Mer. Pénétration dans la P13 autorisée pour les ACFT évoluant en CAM.
R 108 A F3		FL 195 FL 095	
R 108 B	Activités spécifiques Défense. Vols d'essais. Vols spécifiques.	2500ft ASFC SFC	Gestionnaire : CCER Istres ou CMC Istres <i>Activable H24.</i> VFR : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925 Activité réelle connue de : Rhône CTL, Camargue CTL, Garons TWR, Montpellier APP/INFO.
R 108 C	Activités spécifiques Défense. Vols d'essais.	FL 055 SFC	Gestionnaire : CCER Istres <i>Activable : H24.</i> Espace défini à l'exclusion de la portion interférente de la R 191 C, lorsqu'elle est active. Espace commun avec les portions interférentes de la CTA Rhône partie 2 et des TMA Montpellier parties 1 et 3. IFR : pénétration sur autorisation du CTL. VFR : pénétration sur autorisation de : - Montpellier APP dans la portion interférente avec la TMA Montpellier parties 1 et 3. - Camargue CTL 127.925 dans la portion interférente avec la CTA Rhône partie 2 et hors portions interférentes avec la TMA Montpellier. CAM : contournement obligatoire. Activité réelle connue de : Rhône CTL, Camargue CTL, Montpellier APP/INFO.
R 108 E1	Activités spécifiques Défense. Vols d'essais.	FL 195 FL 045	Gestionnaire : CCER Istres <i>Activable H24.</i> Activité connue de Marseille CTL/INFO, Montpellier APP/INFO, Camargue CTL. Activité annoncée par RAI 127.925 IFR : pénétration sur autorisation du CTL. VFR : 1. Espaces interférant avec des parties de la TMA Montpellier : pénétration sur autorisation de Montpellier APP. 2. Espaces hors TMA Montpellier : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925. CAM : contournement obligatoire si FL < ou = FL135, sur autorisation de Marius RADAR au-dessus du FL135.
R 108 E2	Activités spécifiques Défense.	FL 195 FL 065	Gestionnaire : CCER Istres <i>Activable H24.</i> IFR : pénétration sur autorisation du CTL. CAG VFR : espaces interférant avec des parties de la TMA Montpellier : pénétration sur autorisation de Montpellier APP. Activité connue de Marseille CTL/INFO, Montpellier INFO, Camargue CTL.
R 108 E3	Vols d'essais.	FL 195 FL 075	
R 108 HN R 108 HS R 108 HW	Se reporter à la rubrique « Zones inscrites à l'AUP par la CNGE » Dont R 108 HNZ, R 108 HSZ et R 108 HWZ		

R 108 K	Activités spécifiques Défense. Vols d'essais et de réception au profit d'hélicoptères peu manoeuvrants.	FL 055 SFC	Gestionnaire : CCER Istres. <i>Lun-Ven sauf JF : 0800-1800 (ETE-1h). En dehors de ces HOR, activable par NOTAM avec PN 48h.</i> CAG/CAM : contournement obligatoire. Activité réelle connue de : Rhône CTL 119.475, Camargue CTL 127.925, Istres APP 278.675. Zone activée simultanément avec la CTR Istres partie 1.1 et la CTA Rhône partie 1 ainsi que les R 217/1.1 Istres et R217/1 Rhône.
R 108 RM R 108 RT	Se reporter à la rubrique « Zones inscrites à l'AUP par la CNGE » Dont R 108 RMZ et R 108 RTZ		
R 110 A	PONT ST-VINCENT Activités vélivoles	2500ft AMSL SFC	<i>Activable LS-30 à CS+30 selon protocole.</i> Activité connue de Ochey APP 127.250. IFR/VFR/CAM : Veille obligatoire de la Fréq Ochey APP.
R 110 B		5000ft AMSL 2500ft AMSL	<i>Activable du Lun au Ven sauf JF de LS-30 à CS+30 selon protocole.</i> Hors activité de Nancy Ochey. Activité connue de Lorraine APP. IFR/VFR/CAM : Veille obligatoire de la Fréq Lorraine APP.
R 112	FONSORBES Activités spécifiques Défense. Aérolargage.	3000ft AMSL SFC	<i>Activable H24.</i> A l'exclusion de la D 178 lorsqu'elle est active.
	Contournement obligatoire à l'exception et après autorisation de Toulouse APP 125.175 des : - IFR au DEP et ARR sur AD Toulouse Francazal, - IFR au DEP et ARR sur AD Muret-Lherm, - des aéronefs assurant des missions de sauvetage, assistance, police ou douane, - des aéronefs pour lesquels le cadre de leur mission ou la situation le justifie.		
R 113	BRETIGNY Activités spécifiques Défense. Protection d'installations Défense spécifiques.	1500ft ASFC SFC	<i>Active H24.</i> Cette zone coexiste avec la portion de la CTR Paris de classe D avec laquelle elle interfère.
	Conditions de pénétration : CAG/CAM : contournement obligatoire sauf : - aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque la mission ne permet pas le contournement de la zone. - aéronefs en procédure IFR en contact radio avec Orly. - vols liés à l'activité aéromodélisme N°8360 (voir AIP ENR 5.5).		
R 114 A	SISSONNE Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol, Tirs air/sol, PARA Lacher de ballons.	4900ft AMSL SFC	Gestionnaire : Camp de SISSONNE Officier 3D : 03.23.25.41.21 / 06.10.86.23.81 Permanence : 03.23.25.42.06 / 06.64.34.82.50 Fax : 03.23.25.41.17 - <i>Activable H24.</i> VFR/IFR : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité réelle connue de : -Paris INFO 125.7, -Raki INFO ou CDC de remplacement 119.7, 143.550, 317.5.
R 114 B		FL 105 4900ft AMSL	
R 114 C	Activités spécifiques Défense. Missions d'appui-feu.	FL 085 2200ft AMSL	Gestionnaire : CENZUB Officier 3D : 03.23.25.41.21 / 06.10.86.23.81 Permanence : 03.23.25.42.06 / 06.64.34.82.50 A l'exclusion des R 114 A et B lorsqu'elles sont actives. <i>Activable par NOTAM.</i>
	<i>Conditions de pénétration :</i> CAM/CAG : contournement obligatoire pendant les créneaux d'activité sauf après autorisation du gestionnaire pour : - les appareils évoluant au profit du camp de Sissonne. - les appareils en mission d'assistance, sauvetage ou sécurité publique lorsque le contournement n'est pas compatible avec la mission. Information des usagers : Raki INFO ou CDC de remplacement 119.7, 143.550, 317.5 - Paris INFO 125.7 - Paris ACC 128.1.		
R 115 A	CAPTIEUX Activités spécifiques Défense. Tirs Air/Sol, Sol/Sol. Parachutage, bombardements.	FL 120 SFC	Gestionnaire : champ de tir de Captieux. Tél : 05.33.94.01.50. <i>Activable H24.</i> Activité connue de Aquitaine INFO, Marsan APP, Pyrénées INFO. CAG : contournement obligatoire pendant l'activité.
R 115 B	Activités spécifiques Défense. Tirs Air/Sol. Parachutage, bombardements.	3000ft AMSL 1000ft ASFC	

R 115 C	Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol. Parachutages.	7800ft AMSL SFC	➔ IDEM R 115 A Activable hors activation R 115 A.
R 116	PIC DE LA TAUSSE Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol, tirs d'explosifs.	9400ft AMSL SFC	Gestionnaire : Centre national d'entraînement commando - 1 CHOC. Off tir - 1 Choc : 04 68 06 45 83. <i>Activation : 16 JAN-14 DEC :</i> <i>Lun, Mar, Jeu, Ven : 0500-2300. (ETE-1h)</i> CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : Pénétration autorisée après autorisation du gestionnaire.
R 118	THEMIS Four solaire : forte concentration de rayonnement.	1000ft ASFC SFC	<i>Activité : Lun-Ven : 0800-1700 sauf du 24/12 au 01/01 et du 01/08 au 15/08 (ETE-1h)</i> Contournement obligatoire sauf dérogation des services de la préfecture, de la DGAC ou du CNRS. Tel : 04.68.30.77.17 ou 06.31.76.60.27 (cas d'urgence uniquement).
R 119 A	BOUARD Activités spécifiques Défense. Parachutages, Activités parachutistes particulières.	5000ft AMSL SFC	Gestionnaire : CIRP PARIS. <i>Activable par NOTAM.</i> Activité réelle connue de Bricy APP 122.7 (activité transmise par RAIZ 122.7 en dehors des HOR ATS) Seine INFO pendant les HOR ATS. CAG IFR/VFR/CAM (I, V, T) : contournement obligatoire pendant l'activité sauf pour les aéronefs évoluant au profit des activités de parachutage.
R 119 B	BOUARD * * Activités spécifiques Défense. Aérocordage sous hélicoptère, largage petits colis, activités parachutistes particulières. Tirs d'explosifs.	650ft AMSL SFC	Gestionnaire : CPA 10 (Tél : 02.38.42.67.90) <i>Jours ouvrables. Activable H24.</i> Activité réelle connue de Bricy APP 122.7.
R 122 R 123	Se reporter à la rubrique « Zones inscrites à l'AUP par la CNGE»		
R 124	Activités spécifiques Défense. Entraînement combat.	FL195 FL115	Gestionnaire : CDC de Cinq Mars la Pile ou CDC de remplacement. <i>Activable : Lun, Mar, Mer sauf JF : 0700-CS+3h, Jeu : 1100-CS+3h et Ven : 0700-1500 (ETE-1h) *</i>
*IFR : Sur autorisation de Paris ACC ou Bâle INFO. VFR : Sur autorisation de Raki ou du CDC de remplacement. Coexiste avec la voie aérienne G 21. Activité réelle connue de RAKI ou CDC de remplacement 119.7, Paris ACC et Bâle INFO. Vols d'aéronefs sans équipage à bord défense selon protocole.			
R 125 A	BELFORT CHAUX EST Activités VAV réservées aux comités régionaux Alsace et Franche Comté	FL 085 5000ft AMSL	<i>Activable LS-30 à CS+30 selon protocole.</i> IFR et CAM I, T : contournement obligatoire pendant l'activité. VFR et CAM V : veille radio obligatoire sur Bâle INFO 130.9.
R 125 B	BELFORT CHAUX OUEST Idem R 125 A	FL 085 6500ft AMSL	Activité connue de Bâle INFO 130.9 et ATIS Bâle 127.880.
R 130 A	JABRON Activité véliole	FL 195 FL 115	Gestionnaire : MARSEILLE ACC A l'exclusion de la R 71 A lorsqu'elle est active. <i>Activable SR-SS selon protocole.</i> Activité connue de : Marseille Contrôle, Marseille INFO 120.550/124.500, Provence APP/INFO 132.3. CAG IFR / CAM I, T : contournement obligatoire pendant l'activité. CAG VFR / CAM V : pénétration après contact radio avec Marseille Info. Veille radio obligatoire.
R 130 B	BUECH Activité véliole	FL 155 FL 115	Gestionnaire : MARSEILLE ACC <i>Activable SR-SS selon protocole.</i> Activité connue de -Marseille Contrôle, -Marseille INFO 120.550/124.500, -Provence APP/INFO 132.3. ➔ IDEM R 130 A.

R 130 C	DROME Activité vélivole	FL 155 FL 125	Gestionnaire : MARSEILLE ACC <i>Activable SR-SS selon protocole.</i> Activité connue de -Marseille Contrôle, -Marseille INFO 120.550/124.500, -Provence APP/INFO 132.3. ➔ IDEM R 130 A.
R 131	GRENOBLE Activité planeurs et motoplaneurs	FL 145 FL 115	Gestionnaire : LYON APP <i>Activable SR-SS selon protocole.</i> Activité réelle connue de Lyon INFO 135.525. Veille radio obligatoire : Lyon INFO 135.525. CAG IFR / CAM I/T : contournement obligatoire pendant l'activité. CAG VFR / CAM V : pénétration autorisée.
R 135	OYONNAX SUD Transits de planeurs	FL 085 FL 075	Gestionnaire : GENEVE APP. <i>Activable SR-SS selon protocole.</i> Activité connue de Genève DELTA 119.175. IFR / CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
R 137 A	LAPALISSE Activité de dérive sous voile	FL 085 3000ft AMSL	Gestionnaire : CLERMONT APP. <i>Activable de 0700 à 0100 par NOTAM.</i> Activité réelle connue de : -Clermont APP/INFO 122.225 - St Yan APP (HOR ATS)123.400. IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
R 137 B		FL 140 FL 085	
R 138 TA	CANJUERS Activités spécifiques Défense. Parachutages Tirs Sol/Sol, Sol/Air, Air Sol	FL 065 SFC	Gestionnaire : 1er Régiment de chasseur d'Afrique. <i>Activable H24 : Dim SS+30 au Mer 0800</i> <i>Autres HOR, activation de SS+30 à 0800. (ETE-1h)</i> Permanence tir (salle des opérations) : 04.94.99.16.74/04.94.39.23.21 Officier de tir : 04.94.39.23.09/06.98.92.36.43 (WE, nuit, jours fériés). Officier 3D et OSV : 04.94.39.23.56 /06.98.79.10.61 CAG/IFR : selon protocole CAM- CAG VFR : contournement obligatoire pendant activité, sauf ACFT autorisés par le gestion- naire ou selon protocole. Activité connue de Marseille ACC et Nice APP, Marseille INFO 120,550 ou Nice APP 120.850.
R 138 TB		FL 195 FL 065	
R 139	CHER Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse à très basse altitude. Le pilote n'assure pas la pré- vention des collisions.	3000ft AMSL 800ft ASFC	Gestionnaire : CDPGE Athis-Mons. <i>Sauf JF.</i> <i>Lun : 0930-1100,</i> <i>Mar, Jeu : 0930-1100 et CS/2359,</i> <i>Mer, Ven : 0000-0059 et 0930-1100 (ETE-1h)</i> Activation par NOTAM Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Tél vert 0800.24.54.66 - Internet www.sia.aviation-civile.gouv.fr (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - Internet www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia (rubrique Information-court terme-NOTAM), - APP Limoges et Avord. Plafond 2100ft AMSL dans les limites latérales TMA 1.1 Avord.
R 141	LANVEOC/ POULMIC Activités spécifiques Défense. Procédures AD MIL Entraînement ACFT, HEL VSV toutes conditions de vols.	FL 065 SFC	<i>Activable : Possible H24.</i> Activité connue de Landivisiau APP - Iroise INFO. IFR/VFR : pénétration sur autorisation de Lanvéoc APP 120,600.
R 142 (1/2)	NIEVRE Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse à très basse altitude. Le pilote n'assure pas la pré- vention des collisions.	2200ft ASFC 800ft ASFC	Gestionnaire : CDPGE Athis-Mons. <i>Sauf JF.</i> <i>Lun : 0930-1100,</i> <i>Mar, Jeu : 0930-1100 et CS-2359,</i> <i>Mer, Ven : 0000-0059 et 0930-1100 (ETE-1h)</i> Activation par NOTAM Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. *

R 142 (2/2)	Connaissance des créneaux d'activation par : - par Tél vert 0800.24.54.66. - Internet www.sia.aviation-civile.gouv.fr (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - Internet www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia (rubrique Information-court terme-NOTAM), Activité réelle connue de : - CIV Paris, - AD Saint-Yan, Auxerre, Avord, Châteauroux et Nevers. Activité en temps réel connue d'Avord APP. Plafond 3000ft AMSL dans les limites de la R20B1. Plafond 2100ft AMSL dans les limites de la TMA 1 Avord. Altitude maxi du plafond 3700ft AMSL.		
R 143	AUVERGNE	4200ft AMSL SFC	➔IDEM R 142 sauf *. ➔Activité réelle connue de : SIV, AD voisins, ACC Bordeaux et ACC Marseille.
R 144	LOIRE	2000ft ASFC 800ft ASFC	➔IDEM R 142 sauf *. ➔Activité réelle connue de : CIV, AD voisins. ALT MAX du tronçon : 4300ft AMSL.
R 145	CREUSE	4200ft AMSL SFC	➔IDEM R 142 sauf *. ➔Activité réelle connue de : CIV, AD voisins.
R 146 A	LOUDEAC Activités spécifiques Défense. Entraînement au combat.	FL 115 4500ft AMSL	Gestionnaire : CCMAR ATLANTIQUE (ARMOR) 124.725 MHz A l'exclusion de la zone R 506 A Coetquidan et R 239 Coetquidan Sud lorsque celles-ci sont actives. <i>Activable : Lun-Ven sauf JF : 0800-2359</i> <i>Mar-Sam sauf JF : 0000-0059 (ETE-1h).</i> VFR : sur autorisation de ARMOR CCM. IFR : suivre instruction de Brest ACC, Nantes APP ou Iroise APP. Activité réelle connue de Brest ACC, Rennes APP/ INFO, Nantes APP/INFO et Iroise APP/INFO.
R 146 B	LOUDEAC Activités spécifiques Défense. Entraînement au combat.	FL 195 FL 115	Gestionnaire : CCMAR ATLANTIQUE (ARMOR) 124.725 MHz A l'exclusion de la zone R 506 B lorsque celle-ci est active. Hors activation de la R 270 ARGOAT. <i>Activable : Lun-Ven sauf JF : 0800-2359</i> <i>Mar-Sam sauf JF : 0000/0059 (ETE-1h).</i> VFR : sur autorisation de ARMOR CCM. IFR : pénétration garantie, suivre instruction de Brest ACC. Activité réelle connue de Brest ACC, Iroise APP/ INFO, Rennes APP, Nantes APP.
R 147	CHARENTE Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse à très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	1500ft ASFC 800ft ASFC	Gestionnaire : CDPGE Athis-Mons. <i>Sauf JF.</i> <i>Lun : 0930-1100,</i> <i>Mar, Jeu : 0930-1100, CS-2359,</i> <i>Mer, Ven : 0000-0059, 0930/1100 (ETE-1h)</i> Activation par NOTAM Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet www.sia.aviation-civile.gouv.fr (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - Internet www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia (rubrique Information-court terme-NOTAM), - par Tél vert 0800.24.54.66. -APP La Rochelle, APP Nantes. ALT max du tronçon : 2400ft AMSL.
R 148	BISCARROSSE Activités spécifiques Défense. Activité MIL spécifique intense. Tirs d'engins	1650ft ASFC SFC	<i>Activable : H 24.</i> Activité du Centre d'essais et de Lancement de missiles, zone incluse dans la R31A lorsqu'elle est active. IFR/VFR : contournement obligatoire H24. A l'exclusion de la R259 Lamanchs lorsqu'elle est active.
R 149 A (1/2)	ORLEANAIS Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse à très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	2000ft ASFC 800ft ASFC	Gestionnaire : CDPGE Athis-Mons. <i>Sauf JF.</i> <i>Lun : 0900-1100, Mar, Jeu : 0900-1100 et CS-2359</i> <i>Mer, Ven : 0000-0059 et 0900-1100 (ETE-1h)</i> Activable par NOTAM Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation.

R 149 A (2/2)	Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet www.sia.aviation-civile.gouv.fr (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - Internet www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia (rubrique Information-court terme-NOTAM), - par Tél vert 0800.24.54.66. *- CIV Paris, *- APP Seine, Avord, Orléans, Tours. *A l'exclusion de la TMA Orléans parties 1.1 et 7 lorsqu'elles sont actives. *ALT max du tronçon : 2500ft AMSL. *Lorsque la zone R 149 A est active, elle coexiste avec la P 34 Saint Laurent des Eaux. Pénétration dans la P 34 autorisée pour les aéronefs évoluant en CAM dans la R 149 A selon la programmation établie par le CDPGE.		
R 149 B	BERRY	3000ft AMSL 800ft ASFC	➔ IDEM R 149 A sauf *. ➔ Connaissance des créneaux d'activation par : - CIV Paris, - APP Avord. ALT MAX 2100ft AMSL dans les limites latérales de la TMA 1.1 Avord.
R 149 D	VENDEE	2200ft ASFC 800ft ASFC	➔ IDEM R 149 A sauf *. ➔ Connaissance des créneaux d'activation par : - APP Nantes. Altitude max du tronçon : 3200ft AMSL.
R 149 E	MAINE-ANJOU	1800ft ASFC 800ft ASFC	➔ IDEM R 149 A sauf *. ➔ Connaissance des créneaux d'activation par : - APP Nantes et Rennes. Altitude max du tronçon : 2500ft AMSL.
R 150 A	PHALSBURG Activités spécifiques Défense. Entraînement VSV Procédure AD MIL	FL 065 SFC	Gestionnaire : 1er RHC. <i>Activable Lun 0700 à Ven 1130 sauf JF (ETE-1h).</i> <i>O/T activation par NOTAM.</i> CAM/CAG : autorisé après contact radio, suivre les instructions de Phalsbourg APP. RAI 118.450. Survol de l'AD de Phalsbourg interdit H 24 en dessous de 1000ft ASFC.
R 150 B		FL 065 2000ft AMSL	Activité : idem R 150 A. CAM/CAG : autorisé après contact radio, suivre les instructions de Phalsbourg APP. A l'exclusion de la R 252 Dieuze lorsqu'elle est active et des parties 5 et 5.1 Sarre de la TMA Lorraine.
R 150 C1		2000ft AMSL SFC	Activité : idem R 150 A. CAM/CAG : autorisé après contact radio, suivre les instructions de Phalsbourg APP.
R 150 C2			Activité : idem R 150 A. A l'exclusion de la R 252 Dieuze lorsqu'elle est active.
R 150 D1	Activités spécifiques Défense. Procédures AD MIL. Entraînement VSV.	FL 065 SFC	Gestionnaire : 1er RHC. RAI 118.450. <i>Activation possible du Lun 0700 au Ven 1130 sauf JF (Ete -1H). Activation par NOTAM.</i> A l'exclusion des R 228A et B de Bitche lorsqu'elles sont actives. CAM/CAG : pénétration sur autorisation de Phalsbourg APP. Activité connue de Strasbourg APP 120.7
R 150 D2	Activités spécifiques Défense. Procédures AD MIL. Entraînement VSV.	FL 115 FL 065	Gestionnaire : 1er RHC. <i>Possible activation :</i> <i>Mar, Mer et Jeu SR-30'-SS+3H.</i> CAM/CAG : pénétration sur autorisation de Phalsbourg APP. Plancher FL 075 dans limites latérales de la TMA Sarre et de la TMA 5 Lorraine. A l'exclusion des R 228 A et B de Bitche lorsqu'elles sont actives.

R 151	LA LANDE D'OUËE Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	3100ft AMSL 2700ft ASFC SFC	Gestionnaire : 11ème RAMA LA LANDE D'OUËE Tél : 02.99.39.75.15/76.27 <i>Activable</i> : -01/04 au 30/09 : 0300-1500, 2000-2359 - 01/10 au 31/03 : 0300-1600, 1900-2300 (ETE-1h) <i>sauf</i> : - Jeu, Dim, JF, - 01/12 au 01/03 : Ven et Sam. - lorsque la R 57 est active. CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
R 152	ALSACE Activités spécifiques Défense. Vols d'entraînement très grande vitesse basse altitude où le pilote n'assure pas la prévention des abordages.	2800ft ASFC 800ft ASFC	Gestionnaire : CDPGE Athis-Mons. <i>Sauf JF (ETE-1h)</i> <i>Mar</i> : CS+30-2359, <i>Mer</i> : 0000-LS-30, CS+30-2359 <i>Jeu</i> : 0000-0059, CS+30-2359, <i>Ven</i> : 0000-LS-30 Activable par NOTAM. Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. *
* Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet www.sia.aviation-civile.gouv.fr (rubrique Préparation de Vol/Cartes AZBA), - Internet www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia (rubrique Information-court terme-NOTAM) - Tél vert 0800.24.54.66, Activité réelle connue de : - SIV Bâle, SIV Strasbourg, - AD Strasbourg, Colmar, Luxeuil, Epinal, Nancy-Essey, Nancy-Ochey et Metz-Nancy-Lorraine. A l'exclusion de la R 230 Baccarat et de la R 172 Razimont lorsqu'elles sont actives. Altitude max du plafond : 4900ft AMSL.			
R 154 HIGH	BREST Activités spécifiques Défense. Tirs mer/mer, sol/air, sol/mer.	UNL FL 195	Gestionnaire : CCMAR ATLANTIQUE (ARMOR). <i>Possible activation H24.</i> IFR / VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité réelle connue de : - Brest ACC, - Iroise INFO, - Landivisiau APP, - Lanveoc APP. Non gérable. * <i>Horaires d'activation indiqués dans France AUP.</i>
R 154 HIGH Z*	* FBZ : Pour les besoins de dépôt de plan de vol uniquement.		
R 154 LOW	BREST Activités spécifiques Défense. Tirs mer/mer, sol/mer, sol/air.	FL 195 SFC	Gestionnaire : CCMAR ATL (ARMOR). <i>Activation possible H24.</i> Activité réelle connue de Brest ACC, Iroise INFO, Landivisiau APP, Lanvéoc APP. IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. A l'exclusion de la R195 Toulbroc'h lorsqu'elle est active.
R 157 HIGH	Se reporter à la rubrique « Zones inscrites à l'AUP par la CNGE »		
R 157 LOW	PIERRES-NOIRES Activités spécifiques Défense. Tirs mer/mer, sol/mer, sol/air.	ILL FL 195	Gestionnaire : CCMAR ATL (ARMOR). <i>Activation possible H24.</i> Activité réelle connue de Brest ACC, Iroise INFO, Landivisiau APP, Lanvéoc APP. Non gérable. IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité
R 158 A	Mirage 2000 NE Activités spécifiques Défense. Vols d'entraînement interception moyenne et basse altitude.	FL 115 5000ft ASFC	Gestionnaire : CDC de cinq Mars la Pile (RAKI) ou CDC de remplacement. <i>Activable</i> : H24. Activité connue de RAKI Radar ou CDC de remplacement 119,7 et Bâle INFO. IFR/VFR : sur autorisation de RAKI Radar ou CDC de remplacement. A l'exclusion de la R 231 A du Valdahon lorsqu'elle est active.
R 158 B		5000ft ASFC 1500ft ASFC	→ IDEM R 158 A A l'exclusion des LF- R45 S6.1 Maconnais Nord-Est et R 45 S7 Jura lorsqu'elles sont actives.
R 162	COZES LEGE Activités spécifiques Défense. Vols essais réception.	2500ft ASFC 1500ft ASFC	Gestionnaire : BORDEAUX ESSAIS. <i>Activable Lun-Ven sauf JF : 0800-1700 (ETE-1h).</i> IFR : sur autorisation. VFR : sur autorisation de Bordeaux ESSAIS 122.9. Activité connue de Bordeaux ESSAIS 122.9, Aquitaine APP/INFO 129.875/120.575.

R 163 A	GROSTENQUIN POLYGONE Activités spécifiques Défense.	4000ft AMSL SFC	Gestionnaire : OCHEY INFO 130.675 ou 03.83.52.64.46 <i>Activable</i> : <i>Lun-Jeu sauf JF</i> : 0800-2300 <i>Ven sauf JF</i> : 0800-1700 (ETE-1h). IFR/VFR : autorisé après contact radio suivre instructions. Activité connue de Ochey INFO ou RAI 130.675.
R 163 B	GROSTENQUIN POLYGONE	4000ft AMSL 800ft ASFC	A l'exception de la R163A et de la TMA 4 Lorraine. ➔IDEM R 163 A .
R 163 C	Activités spécifiques Défense	FL 075 4000ft AMSL	Gestionnaire : OCHEY INFO 130.675 ou 03.83.52.64.46 <i>Activable selon protocole, hors activité IFR à l'arrivée et au départ de l'AD de Metz Nancy Lorraine : Lun-Jeu sauf JF : 0800-2300 - Ven sauf JF : 0800-1700 (ETE-1h).</i> IFR/VFR : autorisé après contact radio suivre instructions. Activité réelle connue de Ochey INFO ou RAI 130.675, Lorraine APP 119.125, Strasbourg INFO 119.450.
R 164 A1	EPINAL - POLYGONE Activités spécifiques Défense.	6500ft AMSL SFC	Gestionnaire : OCHEY INFO 130.275 ou 03.83.52.64.46 <i>Activable</i> : <i>Lun-Jeu sauf JF</i> : 0800-2300 <i>Ven sauf JF</i> : 0800-1700 (ETE-1h). A l'exclusion de la R 152 Alsace et de la R 172 Razimont lorsqu'elles sont actives. Activité réelle connue de Ochey INFO ou RAI 130.275. IFR/VFR : autorisé après contact radio suivre instructions.
R 164 A2	EPINAL - POLYGONE	6500ft AMSL SFC	A l'exclusion de la R 152 Alsace lorsqu'elle est active. ➔IDEM 164 A1
R 164 B	Activités spécifiques Défense.	6500ft AMSL 500ft ASFC	A l'exclusion des zones R164 A1 et A2, R 45 N4, R152, R 230 et R 172 Razimont lorsqu'elles sont actives. ➔IDEM 164 A1
R 164 C		6200ft AMSL 500ft ASFC	➔IDEM 164 A1
R 165	VIENNE Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse à très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	4200ft AMSL 800ft ASFC	Gestionnaire : CDPGE Athis-Mons. <i>Sauf JF</i> : <i>Lun</i> : 0930-1100, <i>Mar/Jeu</i> : 0930-1100, <i>CS-2359</i> <i>Mer/Ven</i> : 0000-0059 et 0930/1100 (ETE-1h) Activation par NOTAM. Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet www.sia.aviation-civile.gouv.fr (rubrique Préparation de Vol/Cartes AZBA), - Internet www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia (rubrique Information-court terme-NOTAM) - Tél vert 0800.24.54.66, Activité réelle connue de : SIV ou AD voisins.
R 166 A	GIRONDE Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse à très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	2000ft ASFC 800ft ASFC	Gestionnaire : CDPGE Athis-Mons. <i>Sauf JF</i> : <i>Mar</i> : 0930-1100, <i>CS-2359</i> <i>Mer</i> : 0000-0059, <i>0930-1100 et CS-2359</i> <i>Jeu</i> : 0000-0059, <i>CS-2359</i> <i>Ven</i> : 0000-0059 et 0930-1100 (ETE-1h) Activable par NOTAM. Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet www.sia.aviation-civile.gouv.fr (rubrique Préparation de Vol/Cartes AZBA), - Internet www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia (rubrique Information-court terme-NOTAM) - Tél vert 0800.24.54.66, Activité réelle connue de : SIV ou AD voisins. Altitude max du tronçon : 2700ft AMSL.
R 166 B	PERIGORD	2300ft ASFC SFC	➔IDEM R 166 A . Altitude max du tronçon : 3900ft AMSL.
R 166 C	VEZERE	3000ft ASFC 800ft ASFC	➔IDEM R 166 A . Altitude max du tronçon : 5700ft AMSL.

R 167 A	MONTLUÇON GUERET	FL 060 SFC	<i>Activable Lun-Ven sauf JF et durant le mois d'août, par NOTAM pendant HOR d'ouverture communs de l'APP Limoges et AFIS Montluçon.</i>
R 167 B	Vols d'aéronefs sans équipage à bord.	FL 060 SFC	
Activité réelle connue de Montluçon INFO 118.4 Limoges INFO 124.050 et Limoges APP 119.2. IFR/CAM contrôlée. VFR/CAMV : contournement obligatoire pendant l'activité réelle. Activation demandée par utilisateur de la zone auprès de l'AFIS de Montluçon selon protocole.			
R 169 R 169 Z	Se reporter à la rubrique « Zones inscrites à l'AUP par la CNGE »		
R 170 A	CALAMAR Tirs sol/sol, air/sol, vols et parachutages d'essais, activités Défense spécifiques.	4000ft AMSL SFC	Gestionnaire : DGA EV Bureau opérations Cazaux : 05 57 15 40 29. <i>Activable H24</i> CAM/CAG : contournement obligatoire Activité réelle connue de : Cazaux APP ou RAI 119.6, Aquitaine INFO < FL145, Bordeaux ACC > FL145.
R 170 B	CALAMAR Tirs sol/sol, air/sol, vols et parachutages d'essais, activités Défense spécifiques.	FL 195 4000ft AMSL	Activable uniquement dans les créneaux d'activité de la R 31 A1. ➔ IDEM R 170 A.
R 171	BELFORT Activités spécifiques Défense.	2800ft AMSL SFC	Gestionnaire : 1er régiment d'artillerie Tél : 03.84.57.52.41 / 75 - 03.84.57.53.69. <i>Activable par NOTAM selon protocole sauf Sam, Dim et JF.</i> Activité connue de Bâle INFO. CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
R 172	RAZIMONT Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol. Mise en oeuvre d'explosifs.	2700ft AMSL 1200ft ASFC SFC	Gestionnaire : 1er régiment de tirailleurs TEL: 03 29 69 82 37 ou 82 19. <i>Activable Lun-Ven : 0500-2300 sauf JF. (ETE-1h)</i> CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
R 173 A	FAYENCE Activité véliole.	FL 195 FL 115	Gestionnaire : Nice APP (< FL175) et Marseille ACC (> FL175). <i>Activable de LS à CS selon protocole.</i> *
* A l'exclusion de la partie interférant avec la R 138T lorsqu'elle est active. IFR/CAM I et T : contournement obligatoire pendant l'activité. VFR : <i>planeurs</i> : pénétration autorisée selon protocole. <i>Autres A/C</i> : pénétration après CTC radio obligatoire avec Marseille INFO 120.550 (> FL175) ou Nice INFO 120.850 (< FL175). Veille radio obligatoire. CAM V : pénétration après CTC radio avec Marseille INFO 120.550 (> FL175) ou Nice INFO 120.850 (< FL175). Veille radio obligatoire. Services rendus : information de vol et alerte. Activité connue de Marseille ACC/FIC, Nice INFO.			
R 173 B	FAYENCE Activité véliole.	FL 235 FL 195	Gestionnaire : MARSEILLE ACC. <i>Activable de LS à CS selon protocole.</i> Réservée aux planeurs selon protocole. Services rendus : information de vol et alerte. IFR/CAM I et T : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Marseille ACC/FIC.
R 174	MEYENHEIM Activités spécifiques Défense.	1700ft AMSL SFC	Gestionnaire : Régiment de Marche du Tchad. Tél 03.69.21.25.27 <i>Activable par NOTAM sauf Sam/Dim/JF.</i> CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Bâle INFO 130.9.
R 175 A	SUIPPES Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol, Sol/Air, Air/Sol. PJE. Lâchers de ballons sondes.	FL 195 SFC	Gestionnaire : CENTIAL Tél : 03.26.67.81.00 / 81.02 / 82.31 <i>Activable H24.</i> RAI 118.625. Activité connue de Paris ACC et Seine INFO IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. A l'exclusion de l'AWY M163.

R 175 B R 175 BZ1 R 175 BZ2	Se reporter à la rubrique « Zones inscrites à l'AUP par la CNGE »		
R 180 A	LURE	FL 220 FL 195	Gestionnaire : MARSEILLE UAC. <i>Activable de LS à CS selon protocole.</i>
R 180 B	Activité vélivole.	FL 280 FL 220	Réservée aux planeurs selon protocole. Veille radio obligatoire fréq. Marseille UAC. IFR/CAM I, T : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Marseille UAC.
R 183	LANN BIHOUE Activités spécifiques Défense. Protection d'installations Défense spécifiques	1200ft AMSL SFC	<i>Active hors HOR ATS CTR LORIENT.</i> IFR/VFR/CAM I, V, T : contournement obligatoire à l'exception des vols autorisés par Lorient Lann Bihoué ou réalisant les missions de service public suivantes : Défense, Intérieur, Police, Douane, Protection civile, EVASAN. Les demandes de dérogations doivent être transmises au CLA de Lann Bihoué Tél : 02.97.12.90.25. Email : bia.lbh@wanadoo.fr
R 185	SACCONGES Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol	6000ft AMSL SFC	Gestionnaire : 27 ^{ème} BCA Tél officier de tir : 04.50.33.46.13 <i>Activable par NOTAM :</i> <i>Lun, Mer : 0600-CS, Mar, Jeu : 0600-2400, 1 Sam par mois sauf JF.</i> <i>(ETE-1h)</i> CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
R 186	MARTIGUES Activité hydro surface	500ft AMSL SFC	<i>Tous les jours de SR à SS.</i> Interdit aux aéronefs non autorisés par le protocole SNA-SSE/Mairie de Martigues.
R 187 A	CESSALES	500ft AMSL SFC	Référent de l'activité : 06.30.32.20.97 ou 09.71.16.99.46
R 187 B	Vols d'aéronefs sans équipage à bord en vue et hors vue, de jour et de nuit.	1700ft AMSL 1000ft ASFC/ 500ft ASFC	CAM / CAG : contournement obligatoire
R 188	SAINT LUBIN DE LA HAYE Activités spécifiques Défense.	500ft ASFC SFC	Gestionnaire : EADS Responsable technique : 06.86.06.07.41. <i>Activable de LS à CS. Hors horaires activité réelle D 227B.</i> Activité réelle connue par RAI Tél : 06.31.02.41.74. IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité.
R 190 A	NIMES	3300ft AMSL SFC	Gestionnaire : 2 ^{ème} REI, camp des Garrigues. R 190A : H24
R 190 B	Activités spécifiques Défense.	8300ft AMSL SFC	R 190 B/C : <i>Activable H 24 sauf Dim et JF.</i> Connaissance de la planification de l'activité : officier de tirs Tél 04.66.02.50.01.
R 190 C	Tirs sol/sol.	FL 195 SFC	CAG/CAM : Contournement obligatoire pendant l'activité. Activité réelle connue de : Garons TWR, Rhône CTL, Camargue CTL, Montpellier APP, Montpellier INFO.
R 191 A	HERAULT EST Activités spécifiques Défense. Entraînements grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	1500ft AMSL 800ft ASFC	Gestionnaire : CDPGE Athis-Mons. <i>Sauf JF.</i> <i>Lun : 0900-1100, Mar/Mer/Jeu : 0900-1100 et CS+30-2400, Ven : 0900-1100 (ETE-1h)</i> Activation par NOTAM. Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. *
* Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet www.sia.aviation-civile.gouv.fr (rubrique Préparation de Vol/Cartes AZBA), - Internet www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia (rubrique Information-court terme-NOTAM) - Tél vert 0800.24.54.66 Activité réelle connue de : SIV ou AD voisins.			
R 191 B	HERAULT SUD	2500ft AMSL 800ft ASFC	➔ IDEM R 191 A
R 191 C	HERAULT NORD		
R 193 A	TARN EST	4400ft AMSL 800ft ASFC	

R 193 B	TARN	4200ft AMSL 800ft ASFC	→IDEM R 191 A
R 194 A	LA VALBONNE Tirs sol/sol. Activité spécifiques Défense.	2400ft AMSL SFC	Gestionnaire : 68 ^{ème} régiment d'artillerie d'Afrique. <i>Activable H24.</i> Lorsqu'elle est active, cette zone se substitue à la partie de la CTR ST EXupéry avec laquelle elle interfère. * * Activité réelle connue de : Lyon TWR, Lyon INFO, PC TIR La Valbonne : 04 26 22 81 78 - 06 14 54 25 85, Officier tir 68 ^{ème} RAA : 04 26 22 86 48 - 06 75 49 91 84. CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : autorisé après contact avec le gestionnaire.
R 194 B	LA VALBONNE Tirs sol/sol. Activité spécifiques Défense.	3200ft AMSL 2400ft AMSL	→IDEM R 194 A. Lorsqu'elle est active, cette zone se substitue à la partie de la CTR ST EXupéry et à la partie de la TMA Lyon partie 01 avec lesquelles elle interfère.
R 195	TOULBROC'H Activités spécifiques Défense. Tirs sol/mer.	FL 135 SFC	Gestionnaire : CCMAR ATL ARMOR 124.725. <i>Activable du 01 octobre au 31 mai sauf JF : Lun au Ven : 0700-CS+30 (ETE-1h)</i> CAM/CAG : contournement obligatoire. Activation réelle connue de Brest ACC/FIC, Iroise APP/INFO, Landivisiau APP et Lanvéoc APP.
R 196 A1 EST	GAP Activités spécifiques Défense. Entraînement A/C des forces de l'aviation navale.	FL 155 3300ft ASFC	Gestionnaire : CCMAR MED A l'exclusion des zones R 221 A et B lorsqu'elles sont actives. <i>Activation par NOTAM du 01/01 au 30/06 et du 16/09 au 31/12 sauf : Mer 1100-CS et Sam, Dim, JF. Ven liste 1 publiée par SUP AIP à partir de 1100. (ETE-1h)</i> Connaissance planif activité : www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia , www.sia.aviation-civile.gouv.fr , Tél vert 0800.24.54.66. CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité réelle sauf pour : A/C participant aux exercices, A/C assurant des missions urgentes d'assistance, de sauvetage et de sécurité publique, lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone et après notification auprès du gestionnaire. Activation connue de Fanny 127.975/118.500, Marseille INFO 124.5/120.55, Nice INFO 120.850, Provence APP.
R 196 A1 OUEST	GAP Activités spécifiques Défense.	FL 155 3300ft ASFC	→IDEM R 196 A1 EST. Activation simultanée avec R196 A1 EST
R 196 A1 SUP	Entraînement A/C des forces de l'aviation navale.	FL 195 FL 155	A l'exclusion des zones R221 A et B lorsqu'elles sont actives. Activation simultanée avec R196 A1 EST. →IDEM R 196 A1 EST
R 196 A2		FL 165 3300ft ASFC	Gestionnaire : CCMAR MED <i>Activation par NOTAM du 01/01 au 30/06 et du 16/09 au 31/12 sauf : Mer 1100-CS et Sam, Dim, JF. Ven liste 1 publiée par SUP AIP à partir de 1100. (ETE-1h)</i>
R 196 B (1)		FL 125 3300ft ASFC	
R 196 C EST	VALENSOLE Activités spécifiques Défense.	3300ft ASFC 500ft ASFC	Connaissance planif activité : www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia , www.sia.aviation-civile.gouv.fr , Tél vert 0800.24.54.66.
R 196 C OUEST (2)	Entraînement A/C des forces de l'aviation navale.		CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité réelle sauf pour : A/C participant aux exercices, A/C assurant des missions urgentes d'assistance, de sauvetage et de sécurité publique, lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone et après notification auprès du gestionnaire.
R 196 C SUP (2)		8500ft AMSL 3300ft ASFC	Activation connue de Fanny 127.975/118.500, Marseille INFO 124.5/120.550, Nice INFO 120.850 et Provence APP. (1) activation connue de Fanny 127.975/118.500, Marseille INFO 124.5/120.55, Nice INFO 120.85, Lyon INFO 135.2 et Provence APP. (2) activation simultanée avec R196 C EST

R 197	DABO Activités vélivoles.	6500ft AMSL 5000ft AMSL	<i>Activable LS-30 à CS+30 selon protocole.</i> IFR/CAM I, T, V : sur autorisation de Strasbourg APP 120.7 VFR : veille obligatoire de Strasbourg APP 120.7
R 198	DONON Activités vélivoles.		Activité annoncée sur ATIS Strasbourg 126.930 et Strasbourg APP 120.7
R 199	NEUHOF Activités vélivoles.	4500ft AMSL 2500ft AMSL	<i>Activable LS-30 à CS+30 selon protocole.</i> IFR/CAM I, T, V : sur autorisation de Strasbourg APP 120.700. VFR : veille obligatoire de Strasbourg APP 120.700. Activité annoncée sur : -ATIS Strasbourg 126.930, - Strasbourg APP 120.700.
R 201 A1	PRECHACQ - NAVARRENX	FL 055 SFC	Gestionnaire : Ecole des troupes aéroportées. <i>Activation par NOTAM : Lun-Ven sauf JF.</i>
R 201 A2	Activités spécifiques Défense. ISV-DSV / TGH. (Infiltration et Dérive sous voile)	FL 115 FL 055	IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Connaissance de la planification des activités : 05.59.40.50.60. Activité réelle connue de Pyrénées INFO et Biarritz INFO.
R 201 B1	OLORON Activités spécifiques Défense.	FL 115 SFC	Gestionnaire : Ecole des troupes aéroportées. <i>Activation par NOTAM : Lun-Ven sauf JF.</i>
R 201 B2	ISV-DSV/TGH (Infiltration et Dérive sous voile à très grande hauteur)	FL 195 FL 115	IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Connaissance de la planification des activités : 05 59 40 50 60. Activité réelle connue de Pyrénées INFO, Biarritz INFO, Bordeaux CTL.
R 202 A	Camp de CAYLUS Activités spécifiques Défense. Tirs canons, mortiers, explosifs, armes légères d'infanteries. Parachutages.	FL 055 SFC	Gestionnaire : 17ème RGP/détachement du camp de CAYLUS. <i>Lun-Sam : Activable H24</i> <i>Dim, JF : activable H24 par NOTAM.</i> IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : contournement obligatoire sauf vols autorisés par officier de tir. Connaissance planification activité : Officier de tir du camp de Caylus : 05.63.24.65.72 ou 05.63.24.65.39. Activité réelle connue de Toulouse INFO 121.250, Clermont INFO 133.725.
R 202 B		FL 085 FL 055	<i>Activable H24 : Lun-Sam sauf JF.</i> ➔ IDEM R 202 A
R 203 A	LA COURTINE Activités spécifiques Défense. Tirs d'explosifs et aux armes légères d'infanteries. Parachutages, activités Défense spécifiques.	FL 105 SFC	Gestionnaire : Groupement de camp de la Courtine <i>Activable H24 : Lun-Sam sauf JF.</i> CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : sur autorisation de l'officier de tir. Connaissance planification activité par NOTAM (www.sia.aviation-civile.gouv.fr) ou Tél vert 0800.24.54.66 ou Officier de tir du camp de La Courtine : 05.55.83.67.00 / 05.55.83.65.17
R 203 B	Activités spécifiques Défense. Tirs missiles et mortiers. Parachutages, activités Défense spécifiques.	FL 155 SFC	Activité réelle connue de Limoges INFO 124.050, Bordeaux CTL (hors HOR ATS de Limoges).
R 203 C	Activités spécifiques Défense. Tirs mortiers et canons. Parachutages, activités Défense spécifiques	FL 195 SFC	

R 204 L1	SAUCATS Local NORD Activité véliplane.	4000ft AMSL 2000ft AMSL	Gestionnaire : AQUITAINE INFO. <i>Activable LS+2h-CS selon protocole.</i> IFR/CAM I, T : contournement obligatoire. VFR/CAM V : pénétration après contact radio avec Aquitaine INFO. Veille radio obligatoire. Services rendus : informa- tion de vol et alerte.
R 204 L2	SAUCATS Local EST Activité véliplane.	4000ft AMSL 3000ft AMSL	Activité réelle connue sur l'ATIS de Bordeaux Mérignac 131.150.
R 204 L3	SAUCATS Local CENTRE Activité véliplane.	4000ft AMSL 2000ft AMSL	
R 204 L4	SAUCATS Local SUD Activité véliplane.	4000ft AMSL 3000ft AMSL	
R 204 T1	SAUCATS Transit EST Activité véliplane.	5000ft AMSL 4000ft AMSL	Gestionnaire : AQUITAINE INFO. <i>Activable LS+2h-CS selon protocole.</i> IFR/CAM I, T : contournement obligatoire. VFR/CAM V : pénétration après contact radio avec Aquitaine INFO. Veille radio obligatoire. Services rendus : informa- tion de vol et alerte.
R 204 T2	SAUCATS Transit CENTRE Activité véliplane.		Activité réelle connue de Aquitaine APP 129.875 et Aquitaine INFO 120.575.
R 204 T3	SAUCATS Transit OUEST Activité véliplane.	5000ft AMSL 3000ft AMSL	
R 204 T4	SAUCATS Transit SUD Activité véliplane.	FL 080 FL 065	
R 204 T5	SAUCATS Transit NORD Activité véliplane.	4000ft AMSL 3000ft AMSL	➔ IDEM R 204 T 1-2-3-4. Activité réelle connue sur l'ATIS de Bordeaux Mérignac 131.150.
R 205 /2	PARIS 2 Procédures d'AD Conditions de pénétration : - Vols CAG IFR au départ et à destination de Beauvais Tillé, Melun Villaroche, Paris Charles De Gaulle, Paris Le Bourget, Paris Orly, Pontoise Cormeilles, Toussus Le Noble, Villacoublay Vélizy : Pénétration autorisée après contact radio avec l'un des organismes gestionnaires. - Vols CAG VFR/IFR au départ et IFR/VFR à destination des AD non dotés de procédures IFR : Avec raccordement sur les procédures IFR de Beauvais Tillé, Melun Villaroche, Paris Le Bourget, Pontoise Cormeilles et Toussus Le Noble et selon les instructions des organismes gestionnaires. - Autres vols CAG IFR : Contournement obligatoire sauf aux aéronefs ayant obtenu une autorisation préalable auprès des Services de la Navigation Aérienne Région Parisienne, avec un préavis minimum de 5 jours ouvrés. Pour raison de sécurité, des contraintes sur la trajectoire, le niveau et l'heure souhaités pourront être imposées en fonction des nécessités de gestion du trafic à l'arrivée et au départ des aéroports parisiens. Organismes à contacter : SNA-RP(lfff-sub-ctl-bf@aviation-civile.gouv.fr, lfpg-ctl@aviation-civile.gouv.fr, lfpo-sub-ctl@aviation-civile.gouv.fr). - Vols CAG VFR : Contournement obligatoire sauf pour les aéronefs effectuant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque la mission ne permet pas le contournement de la zone, et après autorisation d'un des organismes gestionnaires. - Vols CAM : Pénétration autorisée après contact radio avec l'un des organismes gestionnaires. - Cette zone réglementée coexiste avec la TMA Paris partie 2, à l'exclusion : - des zones R 275 (Paris), R 84 A, R 3103 A-F, R 3109 (La Ferté-Alais) et R 3111 A, - des CTR Paris et Villacoublay, - de la TMA Villacoublay, lorsqu'elles sont actives. - des P 21 Bruyères Le Chatel, P 23 Paris, P 25 Fontenay Aux Roses, P 47 Balard : pénétration interdite. Dégorgation : cf. AIP ENR 5.1.	2500ft AMSL 1500ft AMSL	Gestionnaires : DE GAULLE APP, ORLY APP. H24.

R 205 /3	PARIS 3 Procédures d'AD	3500ft AMSL 2500ft AMSL	Gestionnaires : DE GAULLE APP, ORLY APP. <i>H24.</i>
Conditions de pénétration : →IDEM R 205 /2			
Cette zone réglementée coexiste avec la TMA Paris partie 3, à l'exclusion : - des zones <i>R 84 A, R 3100 A-B-J, R 3102 A-B-C-V, R 3103 A-B-F-G-H, R 3104 C, R 3107, R 3109 (La Ferté-Alais), R 3110 (Persan) et R 3111 A</i> lorsqu'elles sont actives - des <i>P 21 Bruyères Le Chatel, P 23 Paris et P 25 Fontenay Aux Roses</i> : pénétration interdite. Dérogation : cf. AIP ENR 5.1.			
R 205 /4	PARIS 4 Procédures d'AD	4500ft AMSL 3500ft AMSL	Gestionnaires : DE GAULLE APP, ORLY APP. <i>H24.</i>
Conditions de pénétration : →IDEM R 205 /2			
Cette zone réglementée coexiste avec la TMA Paris partie 4, à l'exclusion : - des zones <i>R 84 A, R 3100 B-C-D-F-H, R 3101 B-C-D, R 3102 A-B-C-V, R 3103 C-D-H-J-K-M, R 3104 A-C-D-F-G-V, R 3105 A-C-D, R 3106 B-C-D et R 3111 A</i> , lorsqu'elles sont actives - des <i>P 21 Bruyères Le Chatel, P 23 Paris et P 25 Fontenay Aux Roses</i> : pénétration interdite. Dérogation : cf. AIP ENR 5.1.			
R 205 /5	PARIS 5 Procédures d'AD	FL 065 4500ft AMSL	Gestionnaires : DE GAULLE APP, ORLY APP. <i>H24.</i>
Conditions de pénétration : →IDEM R 205 /2			
Cette zone réglementée coexiste avec la TMA Paris partie 5, à l'exclusion : - des zones <i>R 3100 D-E-F-G-K-L-M-N, R 3101 A-B, R 3102 C-E-V, R 3103 D-E-K-L-M-N-P, R 3104 B-D-E-H-J-K-V, R3105 A-B-D-E-F, R 3106 A-B-V et R3111 A-B</i> lorsqu'elles sont actives - de la <i>P 23 Paris</i> : pénétration interdite. Dérogation : cf. AIP ENR 5.1.			
R 205 /7	PARIS 7 Procédures d'AD	FL 085 FL 065	Gestionnaires : DE GAULLE APP, ORLY APP. <i>H24.</i>
Conditions de pénétration : →IDEM R 205 /2			
Cette zone réglementée coexiste avec la TMA Paris partie 7, à l'exclusion de la TMA 2 Orléans, des zones <i>R 3102 C-D-E et R 3111 B</i> lorsqu'elles sont actives.			
R 205 /9	PARIS 9 Procédures d'AD	FL 115 FL 085	Gestionnaires : DE GAULLE APP, ORLY APP. <i>H24.</i>
Conditions de pénétration : →IDEM R 205 /2			
Cette zone réglementée coexiste avec la TMA Paris partie 9, à l'exclusion de la TMA 2 Orléans et de la <i>R 3111 B</i> lorsqu'elles sont actives.			
R 206	COMMERCY Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	4200ft AMSL SFC	Gestionnaire : 1er régiment de tirailleurs. Tél : 03.29.69.82.78. <i>Activable sauf JF (ETE-1h): Lun, Jeu, Ven : 0600-1600, Mar, Mer : 0600-2300</i> CAG/CAM : contournement obligatoire. Activité connue de : Ochey APP (HOR ATS) et Strasbourg INFO.
R 207	LANESTER Activités spécifiques Défense.	300ft AMSL SFC	Gestionnaire : Bureau OPS BFMC (Base des fusiliers Marins et des Commandos). <i>Activable Lun-Ven sauf JF : H24.</i> CAG/CAM : contournement obligatoire. Activité connue de Lorient TWR.
R 208	REGRET Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol	3750ft AMSL SFC	Gestionnaire : 1er Régiment de Chasseurs. ☎ 03.29.73.56.59 <i>Activable H24 sauf Sam, Dim et JF.</i> CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : contournement obligatoire pendant l'activité sauf pour les vols autorisés par le gestionnaire. Activité connue de : - ETAIN APP ou RAI 120.125 - Bureau de garnison de Verdun : 03.29.73.54.61. - 1er Régiment de Chasseurs : 03.29.73.56.59.
R 209	L'ARSOT Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol	4100ft AMSL 2700ft ASFC SFC	Gestionnaire : 35ème RI Belfort : 03 84 98 43 69 <i>Activable : Mar, Mer, Jeu, Ven sauf JF :</i> <i>- 01/11 au 31/03 : 0600-1600, 2100-0100</i> <i>- 01/04 au 31/10 : 0400-1600, 2100-0100. (ETE-1h)</i> IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire. Activité connue de : 35ème RI 03.84.98.43.69/43.29 et de Bâle INFO.

R 210	HAGNICOURT Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol. Mise en œuvre d'explosifs.	2100ft AMSL 1400ft ASFC SFC	Gestionnaire : 3ème Régiment de Génie : 03.24.41.34.33 ou 34.12. <i>Lun-Ven sauf JF</i> : activable de LS-30 à CS+30 IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire.
R 211	CHAPELLE SAINT-COLOMBAN Activités de vol libre	1000ft ASFC SFC	<i>Activable LS-30 à CS+30 selon protocole</i> IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Luxeuil APP 129.925.
R 212	MONT DE VANNES Activités de vol libre	500ft ASFC SFC	<i>Activable LS-30 à CS+30 selon protocole</i> IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Luxeuil APP 129.925.
R 215	VITRY-LE-FRANCOIS Activité TDP et desserte VFR de l'AD de Vitry-le-François (LFSK).	1000ft ASFC SFC	<i>LS-30 à CS+30 pendant l'activation de la CTR Saint-Dizier.</i> IFR/VFR/CAM A, B, C, V : contournement obligatoire pendant l'activité, sauf aéronefs au départ et à destination de l'AD Vitry-le-François. Activité connue de Saint-Dizier APP 134.775 ou 264.425.
R 217/1	RHONE Activités spécifiques Défense. Vols d'essai.	FL 195 (1) 3500ft AMSL	Gestionnaire : CMC Istres. <i>Activable H24.</i> Espace défini à l'exclusion des portions interférentes des R 108 AF1/AF2/AF3 Istres lorsqu'elles sont actives et de la TMA Provence parties 4.2 et 5.2. Espace commun avec la CTA Rhône partie 1 (cf. AIP partie ENR 2.1) IFR/CAM I, T : pénétration sur autorisation du contrôle. VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925. Activité connue de Camargue CTL ou annoncée par RAI 127.925. (1)Plafond FL055 dans les limites latérales de l'AWY Y25. Lorsqu'elle est active, cette zone coexiste avec la P41 Istres. Pénétration dans la P41 Istres autorisée pour les ACFT évoluant en CAM.
R 217/1.1	ISTRES Activités spécifiques Défense. Vols d'essai.	3000ft ASFC SFC	Gestionnaire : CMC Istres. <i>Activable H24.</i> Espace défini à l'exclusion des R 108 AF1, AF2 Istres, de la R 191A lorsqu'elles sont actives. Espace commun avec la CTR Istres partie 1.1 (cf AIP AD2 LFMI.17). IFR/CAM I, T : pénétration sur autorisation du CTL. VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925. Activité connue de Camargue CTL ou annoncée par RAI 127.925. Lorsqu'elle est active, cette zone coexiste avec les P13 Fos Sur Mer et P41 Istres. Pénétration dans les P13 et P41 autorisée pour les ACFT évoluant en CAM.
R 217/1.2		3000ft AMSL SFC	Gestionnaire : CMC Istres. <i>Activable H24.</i> Espace défini à l'exclusion de la portion interférente de la R 269 FLYBOARD-AIR lorsqu'elle est active. Espace commun avec la CTR Istres partie 1.2 (cf AIP AD 2 LFMI.17). IFR/CAM I, T : pénétration sur autorisation du CTL. VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925 Activité connue de Camargue CTL ou annoncée par RAI 127.925.

R 217 /1.3	ISTRES Activités spécifiques Défense. Vols d'essai.	2100ft AMSL SFC	Gestionnaire : CCI Istres. <i>Activable H24.</i> Espace commun avec la CTR Istres partie 1.3 (cf AIP AD 2 LFMI.17). IFR/CAM I, T : pénétration sur autorisation du CTL. VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925 Activité connue de Camargue CTL ou annoncée par RAI 127.925.
R 217 / 2	RHONE Activités spécifiques Défense. Vols d'essai.	FL 195 (1) 2000ft AMSL	Gestionnaire : CMC Istres <i>Activable H24.</i> Espace défini à l'exclusion des portions interférentes, des R 217/1, 217/3 Rhône et de la R 108C lorsqu'elles sont actives. Espace commun avec la CTA Rhône partie 2 (cf. AIP partie ENR 2.1) IFR : sur autorisation selon protocole. CAM I, T : pénétration sur autorisation du contrôle. VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925. Activité connue de Camargue CTL 127.925 ou annoncée par RAI 127.925. (1)Plafond FL055 dans les limites latérales de l'AWY Y25.
R 217 / 3	RHONE Activités spécifiques Défense. Vols d'essai.	FL 195 (1) 2500ft AMSL	Gestionnaire : CMC Istres <i>Activable H24.</i> Espace défini à l'exclusion des portions interférentes des R 190 A, B, C Nîmes et de la R 108 C Istres lorsqu'elles sont actives. Espace commun avec la CTA Rhône partie 3 (cf. AIP partie ENR 2.1) IFR : pénétration sur autorisation selon protocoles. CAM I, T : sur autorisation du CTL. VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925. Activité connue de Camargue CTL. (1) Plafond FL055 dans les limites latérales de l'AWY Y25.
R 217 / 4		FL 195 3500ft AMSL	Gestionnaire : CMC Istres <i>Activable H24.</i> Espace commun avec la CTA Rhône partie 4 (cf. AIP partie ENR 2.1) IFR : pénétration sur autorisation selon protocoles. CAM I, T : sur autorisation du CTL. VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925. Activité connue de Camargue CTL 127.925 ou annoncée par RAI 127.925.
R 217 / 5	RHONE Activités spécifiques Défense. Vols d'essai.	FL 195 FL 065	Gestionnaire : CMC Istres <i>Activable H24.</i> Espace défini à l'exclusion des portions interférentes des D 192 E et 192 S Run Cévennes lorsqu'elles sont actives. Espace commun avec la CTA Rhône partie 5 (cf. AIP partie ENR 2.1). IFR : pénétration sur autorisation selon protocole. CAM I, T : sur autorisation du CTL. VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925. Activité connue de Camargue CTL 127.925 ou annoncée par RAI 127.925.
R 217 / 6		FL 195 FL 145	Gestionnaire : CMC Istres <i>Activable H24.</i> Espace commun avec la CTA Rhône partie 6 (cf. AIP partie ENR 2.1). IFR : pénétration sur autorisation selon protocole. CAM I, T : sur autorisation du CTL. VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925. Activité connue de Camargue CTL 127.925 ou annoncée par RAI 127.925.

R 219	SAINT CLAUDE SUD Transit de planeurs.	FL 085 FL 075	Gestionnaire : GENÈVE APP. <i>Activable de LS à CS selon protocole.</i> IFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Genève Delta 119.175
R 220 A	CHAMBARAN Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	FL 075 SFC	Gestionnaire : Camp de CHAMBARAN. <i>Du 01/05 au 30/11 activable H24 du Lun au Sam.</i> <i>Du 01/12 au 30/04 activable H24 du Lun au Ven.</i> IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant activité. Connaissance activité : officier de tir 04.74.54.17.08. Activité réelle connue de : Grenoble TWR (≤ 2800ft AMSL), Lyon INFO (> 2800ft AMSL)
R 220 B		FL 095 FL 075	Gestionnaire : Camp de CHAMBARAN. <i>Du 01/05 au 30/11 activable par NOTAM du Lun au Sam.</i> <i>Du 01/12 au 30/04 activable par NOTAM du Lun au Ven.</i> IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant activité. Connaissance activité : officier de tir 04.74.54.17.08. Acti.réelle connue de Lyon INFO (> 2800ft AMSL)
R 221 A R 221 B R 222 A R 222 B R 222 C	Se reporter à la rubrique « Zones inscrites à l'AUP par la CNGE»		
R 223	CASTA Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol	FL 080 SFC	Gestionnaire : 2ème Régiment Etranger Parachutiste. SFC /FL060 : <i>du 16/09 au 14/06 : activable du Lun LS-30 au Sam 1200 sauf JF.</i> <i>Du 15/06 au 15/09 : activable du Lun au Ven de LS-30 à 2200 et Sam de LS-30 à 1200 sauf JF.</i> Au dessus FL060 activable par NOTAM. IFR/VFR : contournement obligatoire pendant activité. CAM : sur autorisation du gestionnaire. Connaissance de l'activité : 2ème REP : 04.95.60.92.70. Activation réelle connue de Bastia APP/TWR.
R 224	SAINT GALMIER Circulation d'AD	1800ft AMSL SFC	Gestionnaire : NIL <i>0800-1900 (ETE-1h)</i> IFR : contournement obligatoire. VFR/CAM V : pénétration sans restriction.
R 225	NICE Circulation HEL et ACFT en travail aérien	500ft AMSL SFC	Gestionnaire : NICE TWR <i>Activable H24.</i> IFR : contournement obligatoire. VFR/CAM V : <i>HJ</i> : pénétration sur autorisation pour les HEL et ACFT en travail aérien. Suivre les instructions du CTL. Autres ACFT : contournement obligatoire. <i>HN</i> : pénétration sur autorisation pour les HEL multi-moteurs. Suivre les instructions du CTL. Autres ACFT : contournement obligatoire sur autorisation du CTL. Activation annoncée sur ATIS Nice. Activité réelle connue de Nice TWR.
R 228 A	BITCHE Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol, Parachutages,	6500ft AMSL SFC	Gestionnaire : 16ème BC <i>Activable H24</i> CAG : contournement obligatoire pendant l'activité réelle. CAM : sur autorisation du PC tir. Activité réelle connue de : Strasbourg APP, Officier de tir du camp : 03 87 06 33 91.
R 228 B	BITCHE Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol	FL 165 6500ft AMSL	Gestionnaire : 16ème BC <i>Activable par NOTAM du Lun 0100 au Sam 1100 sauf JF (ETE-1h)</i> CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité réelle. Activité réelle connue de : Strasbourg APP, Officier de tir du camp : 03.87.06.33.91

R 229 A	WAVRILLE Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol	FL 055 SFC	Gestionnaire : 1er RCh <i>Lun-Ven sauf JF : activable H24</i> <i>Sam : activable par NOTAM</i> CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité réelle. Activité réelle connue de : - Etain APP ou RAI 120.125 - 1RCh : 03 29 73 56 59 ou 56 53
R 229 B	WAVRILLE Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol	FL 100 FL 055	<i>Lun-Ven sauf JF : activable H24.</i> CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité réelle. Activité réelle connue de : - Etain APP ou RAI 120.125 - 1RCh : 03 29 73 56 59 ou 56 53
R 230	BACCARAT Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol	5200ft AMSL SFC	Gestionnaire : 53 ^{ème} RT - Officier de tir : 03.83.77.63.51 ou 62.22 - Permanence : 03.83.77.63.46 <i>Active sauf JF :</i> <i>Mar et Jeu : 0600-2300, Mer : 0600-1600 (ETE-1h)</i> CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
R 231 A	VALDAHON Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol, Parachutages,	FL 115 SFC	Gestionnaire : 13 ^{ème} RG <i>Activable H24 sauf Dim et JF (activation par NOTAM).</i> CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité réelle. Activité réelle connue de : -Bâle INFO, -Officier de tir : 03 81 26 74 03, -Permanence : 03 81 26 74 09 ou 75 30.
R 231 B		FL 165 FL 115	Activité réelle connue de : -Bâle INFO, -Reims ACC, -Officier de tir : 03 81 26 74 03, -Permanence : 03 81 26 74 09 ou 75 30.
R 233	BOURG LASTIC Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol	FL 085 SFC	Gestionnaire : 92 ^{ème} Régiment d'Infanterie. TEL : 04.73.2178.92. <i>Activable H24 sauf Dim, JF et du 1er au 31 août.</i> IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité réelle connue du gestionnaire.
R 234 A	TOURRIS Activités spécifiques Défense. Stockage permanent et élaboration de produits dangereux	2000ft AMSL SFC	Gestionnaire : DGA Site de TOURRIS. ☎ 04.22.43.80.08 / 80.07/ 80.13. <i>HOR : H24.</i> CAM/CAG : contournement obligatoire.
R 234 B	Activités spécifiques Défense. Pyrotechnie	5000ft AMSL 2000ft AMSL	Gestionnaire : DGA Site de TOURRIS. ☎ 04.22.43.80.08 / 80.07 / 80.13. <i>Activable 0600-1500 (ETE-1h) et du 01/10 au 31/05 Lun, Mar, Mer, Jeu sauf JF</i> CAG/CAM : contournement obligatoire.
R 235	COMBOIRE Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol armes légères d'infanterie	3500ft AMSL SFC	Gestionnaire : 7 ^{ème} bataillon de chasseurs alpins. <i>Lun au Ven sauf JF : 0630-1830</i> <i>Mar au Jeu sauf JF: 0630-2200 (ETE-1h)</i> <i>Sam : Activable par NOTAM.</i> CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité réelle connue du 7 ^{ème} bataillon de chasseurs alpins : officier de tir Tél : 04.56.85.77.79 ou 04.56.85.77.80.
R 238	LONGAGES Vols d'aéronefs sans équipage à bord en vue et hors vue, de jour et de nuit.	500ft ASFC SFC	Réfèrent de l'activité : 06.30.32.20.97 ou 09.71.16.99.46 <i>0700-1700 sauf Dim et JF (ETE -1h).</i> CAM / CAG : contournement obligatoire.

R 239	COETQUIDAN SUD Activités spécifiques Défense. Ballon captif	5000ft AMSL SFC	Gestionnaire et demandeur du NOTAM : Directeur des vols (Tél publié dans le NOTAM d'activation). <i>Activable H24 par NOTAM PN 24h. Selon protocole.</i> CAG/CAM : contournement obligatoire sauf pour les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après autorisation du DV. Activité réelle connue de : Rennes INFO 134.000 et ARMOR 124.725.
<i>Balises diurnes</i> : -du câble par des fanions rouges fluorescents tous les 50m -de l'aérostat par des feux à éclats de haute intensité (1 blanc, 1 rouge). <i>Balises nocturnes</i> de l'aérostat :-par des feux à éclats de haute intensité (1 blanc, 1 rouge) -par un projecteur DCA au point d'encrage, faisceau de 1° d'ouverture et de couleur blanche. Détection/identification : Réflecteur RADAR, transpondeur 3/A et C (code détresse 7700 si rupture du câble)			
R 240 A	LALOUBERE Activité véliole	4500ft AMSL 2500ft AMSL	Gestionnaire : APP PYRENEES <i>Activable LS-CS selon protocole.</i> IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité sauf pour l'activité de parachutage et les ACFT à l'arrivée et au départ de Tarbes Laloubère. Activité réelle connue de Lourdes ATIS 125.950, Lourdes TWR 119.050, Pyrénées INFO 126.525,
R 240 B		4500ft AMSL 2500ft AMSL 1000ft ASFC	Gestionnaire : APP PYRENEES <i>Activable LS-CS selon protocole.</i> IFR/VFR/CAM : sur autorisation de Pyrénées APP. Activité réelle connue de Lourdes ATIS 125.950, Lourdes TWR 119.050, Pyrénées INFO 126.525,
R 242	ARCOMPS Pyrotechnie	800 ft ASFC SFC	Gestionnaire : Mr SAUVESTRE Tél : 06.80.40.43.97. <i>HOR activité : 0800-1700 (ETE-1h)</i> Activité réelle connue de Avord TWR pendant HOR ATS sur 119.7 et de SIV Limoges 124.050. IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
R 243	LA FERTE SAINT-AUBIN Tirs de mortiers inertes.	FL 065 SFC	Gestionnaire : Société TDA Armements SAS Tél : 02.38.51.63.63/63.80. <i>Activité : Lun-Ven sauf JF : 0700-1600 (ETE-1h).</i> Contournement obligatoire. Activité réelle annoncée sur Bricy APP ou Seine INFO.
R 245	FONTEVRAUD Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol, Tirs air/sol, mise en oeuvre d'explosifs, activités hélicoptères d'aérocordage et d'hélicoptage.	FL 090 SFC	Gestionnaire : EMS - camp de Fontevraud Tél : 02.41.83.82.31 - 02.41.83.82.04 <i>Activable H24</i> CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : pénétration sur autorisation du gestionnaire. Activité réelle connue de Nantes INFO et Poitiers INFO.
R 246	CASTRES MAZAMET Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol (mortiers)	5300ft AMSL SFC	Gestionnaire : 8ème RPIMA 05.63.51.43.24 <i>H24.</i> CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : sur autorisation du gestionnaire. Activité réelle connue de Castres INFO 118.5, Toulouse INFO 121.250.
R 247 A	CAMP DE SOUGE Activités spécifiques Défense. Tirs explosifs Tirs sol/sol	3500ft AMSL SFC	Gestionnaire : 13ème régiment de dragons parachutistes : 05.56.68.40.45 <i>H24. Activable par NOTAM entre 2000 ft et 3500 ft.</i> IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : sur autorisation du gestionnaire. Activité réelle connue de Mérignac TWR 118.3, Aquitaine INFO 120.575, ATIS 131.150.
R 247 B	CAMP DE SOUGE Activités spécifiques Défense.	1200 ft AMSL SFC	Gestionnaire : 13ème régiment de dragons parachutistes : 05.56.68.40.45 - <i>Activable H24.</i> IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : sur autorisation du gestionnaire. Activité réelle connue de Mérignac TWR 118.3, Aquitaine INFO 120.575, ATIS 131.150.

R 248	TARNOS Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol	1500ft AMSL SFC	Gestionnaire : 1ème RPIMA 05.59.50.54.32 <i>Sauf JF Activable :</i> - du 16/09 au 14/06 : <i>Mar et Jeu</i> : 0500-1500 - du 15/06 au 15/09 : <i>Mar</i> : 0500-0900. (ETE-1h) CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : sur autorisation du gestionnaire. Activité réelle connue de Biarritz INFO 119.175, Biarritz TWR 118.7 selon protocole.
R 249	CAMP DE BUSSAC Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol	3000ft AMSL SFC	Gestionnaire : 515ème RT : 05.45.64.86.36 <i>Activité annoncée par NOTAM.</i> IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : sur autorisation du gestionnaire. Activité réelle connue de Aquitaine INFO 120.575.
R 250	CAMP D'AVON BRIOUX Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol	2000ft AMSL SFC	Gestionnaire : école nationale des sous-officiers d'active : 05.49.76.82.49. <i>Activité annoncée par NOTAM.</i> IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : sur autorisation du gestionnaire. Activité réelle connue de Poitiers INFO 124.0.
R 251 A	SAINT ASTIER Activités spécifiques Défense. Tirs d'explosifs et d'artifices lacrymogènes.	1000ft ASFC SFC	Gestionnaire : Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie : 05.53.02.37.06. H24 Contournement obligatoire pendant l'activité.
R 251 E	Activités spécifiques Défense. Mission d'entraînement d'appui aérien par HEL de la Gendarmerie nationale.	2500ft AMSL SFC	→ IDEM R 251 A <i>Activation possible H24.</i> Activité réelle connue de : SIV 1 Aquitaine. A l'exclusion de la LF-R 251A.
R 251 W			→ IDEM R 251 A <i>Activation possible par NOTAM, sauf Dim et JF.</i> Activité réelle connue de : SIV 1 Aquitaine. A l'exclusion de la LF-R 166B Perigord lorsqu'elle est active.
R 252	DIEUZE Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol	3500ft AMSL SFC	Gestionnaire : CFIM Dieuze : 03.87.05.87.02 <i>Activable Lun-Jeu sauf JF : 0600-1700</i> <i>Du 01/04 au 30/09 : Mar et Mer : 2000-2200.</i> <i>Du 01/10 au 31/03 : Mar et Mer : 1900-2100 (ETE-1h)</i> CAM/CAG : contournement obligatoire pendant l'activité réelle. Activité connue de : Phalsbourg APP 118.450, Strasbourg INFO 119.450, Strasbourg APP 120.7.
R 254	SAINT-ROMAIN Activité vélivole	3500ft AMSL 2500ft AMSL	<i>Activable selon protocole, tous les jours de LS-30 à CS+30, uniquement lorsque la TMA 1 Deauville est active.</i> IFR/CAM I,T : contournement obligatoire, à l'exception des aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone. VFR/CAM V : autorisés, après contact radio avec Deauville APP/FIS. Activité réelle connue de Deauville APP 120.350, Deauville FIS 121.425.
R 256	LES CROCHERES Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol	3400ft AMSL SFC	Gestionnaire : 511ème Régiment du Train ☎ 03 80 77 42 28/10. <i>Activable de jour Lun et Mar sauf JF : 0700-1700.</i> <i>Mer et Jeu sauf JF : 0700-2100.</i> <i>Ven sauf JF : 0700-1100. (ETE-1h)</i> CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : contournement obligatoire pendant l'activité sauf pour les vols autorisés par le gestionnaire Activité connue de : Bâle INFO 135.850.

R 257	CREIL HALATTE Activités spécifiques Défense. Protection d'installations spécifiques des Armées	1300ft AMSL 1000ft ASFC SFC	<i>H24</i> CAG/CAM : Contournement obligatoire sauf vols réalisant des missions de service public suivantes: -Armées -Intérieur -Douane -Protection Civile -Évacuations Sanitaires. Contact préalable obligatoire avec service de permanence : 03 65 36 69 19.
R 258	AMBERIEU Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol	3500ft AMSL SFC	Gestionnaire : Détachement Air 278 d'Ambérieu en Bugey. <i>LS-CS</i> . CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
R 259	LAMANCHS Activités spécifiques Défense. Armes légères d'infanterie	4200ft AMSL SFC	Gestionnaire : Officier de tir du 17ème GA : 05.58.82.27.25 ou 05.58.82.27.88. <i>Activable H24</i> . Pendant activité : CAG IFR/VFR : contournement obligatoire. CAM : contournement obligatoire sauf vols autorisés par le gestionnaire. Activité réelle connue de : Cazaux APP ou RAI : 119.600, Biscarrosse TWR : 118.950, Aquitaine INFO : 120.575.
R 260	ROYAN Activités spécifiques Défense.	FL 135 FL 125	Gestionnaire : CMCC Bordeaux (MARENGO) ou CDC Mont de Marsan (MARINA) ou CDC de remplacement. <i>Activable H24</i> . CAG/CAM : contournement obligatoire. Activité réelle connue de : Cognac APP 132.450, Aquitaine APP 129.875, Aquitaine INFO 120.575, Cazaux APP 119.600, Bordeaux CTL 125.100, Bordeaux ESSAI 122.900.
R 261	LIMOGES Activités spécifiques Défense.		Gestionnaire : CMCC Bordeaux (MARENGO) ou CDC Mont de Marsan (MARINA) ou CDC de remplacement. <i>Activable H24</i> . CAG/CAM : contournement obligatoire. Activité réelle connue de : Cognac APP 132.450, Limoges APP 118.075, Limoges INFO 124.050, Bordeaux CTL 127.675.
R 262	ENGHIEN Circulation et procédures d'aérodrome	1500ft AMSL SFC	Gestionnaires : De Gaulle APP, Le Bourget APP. <i>LS+30-CS+30</i> . CAG IFR/CAM : contournement obligatoire. CAG VFR : pénétration strictement réservée aux : - activités récréatives et sportives et aux pilotes des associations signataires d'un protocole avec les organismes gestionnaires et à leurs invités dûment instruits, - aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone après annonce sur Enghien A/A, - vols spéciaux selon la procédure décrite dans l'AIP AD2 LFPG TEXT, après annonce sur Enghien A/A. Pour des raisons de sûreté aérienne, toutes ou une partie des activités précitées peuvent être suspendues par publication temporaire. La zone se substitue aux portions d'espace aérien avec lesquels elle interfère.
R 263	SEPTFONDS Vols d'aéronefs sans équipage à bord.	500ft ASFC SFC	Gestionnaire : ONERA. Contact Tél avant activité : 05.62.25.27.78 ou 05.62.25.25.61. Contact Tél pendant activité : 05.62.25.26.56 ou 06.71.40.28.81. CAM / CAG : contournement obligatoire.
R 264	ERMENONVILLE Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol	2000ft AMSL 1700ft ASFC SFC	Gestionnaire : Base aérienne Creil Tél 03.65.36.69.19. <i>Activable : Lun-Ven : 0500-2300</i> . CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Base aérienne Creil et Paris INFO.

R 265	LA GREMUSE Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol	1600ft AMSL SFC	Gestionnaire : 12ème RC (02.38.82.25.24/25.10) <i>Activation SR-SS.</i> CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
R 266	SAN SEBASTIAN	2000ft AMSL SFC	<i>HOR : pendant HOR ATS de San Sebastian TWR.</i> Après autorisation de San Sebastian TWR 119.850. Activité réelle connue par : Biarritz TWR 118.700 ou Biarritz INFO 119.175. CAG/CAM : information de vol et alerte.
R 267 A	TURSAN Activité véliplane	4500ft AMSL 1000ft ASFC	Gestionnaire : MARSAN APP. <i>Activable SR-SS selon protocole.</i>
R 267 B		4500ft AMSL 3000ft AMSL	IFR/CAM I, T : contournement obligatoire pendant l'activité.
R 267 C			VFR/CAM V : transit libre. Zone activable de jour uniquement lorsque les R 34 / TMA Marsan sont actives. Activité réelle connue de Marsan APP 119.700, Pyrénées INFO 126.525. La zone se substitue aux portions d'espace aérien avec lesquelles elle interfère.
R 268	CERCOTTES Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol Mise en œuvre d'explosifs.	2000ft AMSL SFC	Gestionnaire : 12e RC <i>Active Lun-Jeu sauf JF :</i> - 01/11 - 31/03 : 0400-2300 - 01/04 - 31/10 : 0400-0100 (ETE -1h) TEL : 02 38 82 25 24 ou 25 10 CAG/CAM : contournement obligatoire sauf pour ACFT coordonnés avec le champ de tir.
R 269	FLYBOARD AIR SAUSSET-LES-PINS Expérimentations en vol d'aéronefs de l'entreprise Z AIR	200 ft ASFC SFC	Gestionnaire : Z AIR TEL : 06.80.50.98.09 <i>Activable Lun-Ven : SR/SS.</i> CAG/CAM :Contournement obligatoire y compris pour les aéronefs circulant sans équipage à bord sauf pour les aéronefs participant à des opérations de sûreté aérienne, de lutte contre les incendies, de secours et de sauvetage lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone.
R 270	Se reporter à la rubrique « Zones inscrites à l'AUP par la CNGE»		
R 271	CAMPAGNOLE Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	2100ft AMSL SFC	Gestionnaire : Base aérienne 701 Salon de Provence (Directeur des vols 04.90.17.81.99 ou OPC 04.90.17.80.00 poste 28200) <i>HOR : SR-SS</i> CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité sauf pour les aéronefs autorisés par Salon APP ou Salon TWR. Activité réelle pendant les HOR ATS connue de : Salon APP ou Salon TWR.
R 272	PUYRICARD Parachutage	FL 145 FL 115	Gestionnaire : MARSEILLE ACC <i>HOR : Sam, Dim, JF : SR-SS et quand les R 71A et D ne sont pas actives.</i> Activité réelle connue de : Marseille INFO 120.550, Provence INFO 124.350. CAG IFR/CAM : contournement obligatoire. CAG VFR : contournement obligatoire sauf aéronef largeur au profit de l'activité PARA N° 445 PUY- RICARD. Espace commun avec les AWY Q302 et P856.

R 275	PARIS Circulation et procédures d'aérodrome * CAG IFR / CAM : pénétration autorisée après contact radio avec un des organismes gestionnaires. CAG VFR : CONTOURNEMENT OBLIGATOIRE, sauf pour : - les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque la mission ne permet pas le contournement de la zone et après autorisation d'un des organismes gestionnaires ; - les vols effectués selon l'arrêté du 17 décembre 2015, relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans équipage à bord et après autorisation d'un des organismes gestionnaires ; - les vols autorisés selon les procédures décrites dans les parties de l'AIP suivantes : AIP AD2 Paris Charles De Gaulle, Orly, Le Bourget et Villacoublay ; AIP AD3 Paris Issy Les Moulineaux ; trafic à destination ou en provenance de Enghien Moisselles : cf. AIP AD2 LFFE TXT 01 ; les activités récréatives et sportives publiées à l'AIP ENR 5.5 ; AIP ENR 1.2 et cartes aéronautiques 1/250 000 Région Parisienne et 1/100 000 Itinéraires hélicoptères en CTR Paris (annexe arrêté du 8 février 1984). Cette zone réglementée coexiste avec : - la CTR Paris, - la CTR Villacoublay lorsqu'elle est active. A l'exclusion des zones R 84 A et B, R 113, R 262 et R 333 lorsqu'elles sont actives. P 21, P 23, P 25, P 47 et P 82 : pénétration interdite. Dérégations: voir AIP ENR 5.1.	2000ft AMSL SFC	Gestionnaires : De Gaulle APP, Orly APP, Le Bourget APP, Villacoublay APP. <i>Active H24.</i> *
R 276	PATROUILLE DE FRANCE Activités spécifiques Défense. Entraînement de la Patrouille de France	FL 060 SFC	Gestionnaire : SALON APP <i>Activable : Lun-Ven : 0830-0945, 1125-1240, 1440-1555 (ETE-1h) En dehors de ces HOR, activable par NOTAM.</i> Contournement obligatoire Activité réelle connue de : Salon TWR, Provence INFO, Marseille INFO, Aix TWR.
R 278	VANNES Circulation et procédures d'AD. Parachutages	2500 ft AMSL SFC	Gestionnaire : Exploitant AD de Vannes Meucon H24 - Contact radio obligatoire avec Vannes INFO ou A/A en l'absence AFIS. A l'exclusion de la partie de la zone R 94A Meucon interférente lorsqu'elle est active. Information des usagers: VannesINFO, Nantes INFO
R 279	VANNES PARA Parachutages	FL 145 2500 ft AMSL	Gestionnaire : Exploitant AD de Vannes Meucon <i>Activable : 0800-2000 (ETE-1h)</i> Zone définie à l'exclusion des parties des zones R94 A et B Meucon interférentes lorsqu'elles sont actives. Contournement obligatoire pendant l'activité sauf : - aéronefs au départ et à destination AD Vannes Meucon, - aéronefs largueurs de parachutistes, - aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone. Information des usagers: Vannes INFO, Nantes INFO/APP, Brest ACC.
R 280	PUY du FOU Vols d'aéronefs sans équipage à bord.	1750ft AMSL 1000ft ASFC SFC	Gestionnaire : Parc du Puy du Fou 06.89.34.74.81 / 06.70.95.07.44 <i>Active : 1er MAR au 23DEC : 0800-2359 (ETE-1h)</i> A l'exclusion de la R 149 D lorsqu'elle est active. Aéronefs motopropulsés : contournement obligatoire, sauf : - ACFT en opération d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone, - aéronefs autorisés par le gestionnaire.
R 281	ORLEANS CERCOTTES Activités spécifiques Défense	1500ft AMSL SFC	Gestionnaire : CIRP <i>Activable H24.</i> A l'exclusion de la R 268 Cercottes lorsqu'elle est active. CAG/CAM : contournement obligatoire sauf pour les ACFT CAM coordonnés avec le CIRP. Activité réelle connue de : Bricy APP (activité transmise au RAIZ en dehors des HOR ATS), Seine INFO pendant les HOR ATS, Paris INFO.

R 282	CAMPANELLA Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	3800ft AMSL SFC	Gestionnaire : 2ème régiment étranger parachutiste (REP). <i>Lun-Ven : 0500-2300 (ETE-1h), Sam, Dim, JF : activable par NOTAM.</i> CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : contournement obligatoire sauf aéronefs autorisés par le gestionnaire. Connaissance de l'activité : - Cellule tir 2ème REP : 04.95.60.92.70, - Permanence 2ème REP : 04.95.60.92.85.
R 283	CARPIAGNE Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol,	3500ft AMSL SFC	Gestionnaire : 1er Régiment Etranger de Cavalerie (REC). <i>Active H24.</i> CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : contournement obligatoire sauf aéronefs autorisés par le gestionnaire. Activité connue de : - 1er REC : 04.42.73.33.99 ou 06.18.42.70.84, - Permanence : 04.42.73.33.28.
R 286	SAINT MICHEL Activités spécifiques Défense.	300ft AMSL SFC	Gestionnaire : Bureau OPS BFMC (Base des fusiliers Marins et des Commandos). <i>Activable Lun-Ven sauf JF : H24.</i> CAG/CAM : contournement obligatoire. Activité connue de Lorient TWR.
R 287	SAINT MEDARD Activités spécifiques Défense.	1700ft AMSL SFC	Gestionnaire : 5ème régiment d'hélicoptères de combat : - 05.59.40.41.20 ou 05.59.40.41.40. - 05.59.40.03.72 ou 06.29.34.24.72. <i>Activation par NOTAM : Mar et Jeu : 1100-2300. (ETE-1h)</i> CAG : contournement obligatoire. CAM : pénétration après autorisation du gestionnaire. Activité réelle connue de : Madiran 129.900, RAIZ 129.900, Pyrénées INFO, ATIS Pyrénées.
R 288	STE HELENE Vols d'aéronefs sans équipage à bord en vue et hors vue, de jour et de nuit..	500ft ASFC SFC	Gestionnaire : Société Aéronefs Services 06.45.31.64.64. <i>Activable H24.</i> CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de : Mégnac TWR 118.300, Aquitaine INFO 120.575.
R 289	SANGUINET Tirs sol/sol.	1800ft AMSL SFC	Gestionnaire : Officier de permanence. Tél : 05.57.15.50.05 ou 06.87.71.83.80. <i>Activation possible H24.</i> Pendant l'activité : CAG/CAM : contournement obligatoire sauf pour les vols autorisés par Cazaux APP. Activité connue de Cazaux APP / RAIZ. Zone réglementée qui coexiste avec la LFR170 lorsqu'elle est active.
R 290	CARCANS Activités spécifiques Défense.	FL 195 SFC	Gestionnaire : DGA EM site des Landes. Activation possible H24. Activation par NOTAM avec préavis de 72h. CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour: - les aéronefs ayant préalablement obtenu l'autorisation du gestionnaire. - les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque le contournement n'est pas compatible avec ces missions. Informations des usagers : - Cazaux APP : 119.600 MHz, - Aquitaine INFO, - Bordeaux ACC.
R 292	HOUEVILLE Activité de vol libre sous l'égide la Ligue Grand-Est de Vol Libre (LGEVL).	2000ft AMSL SFC	<i>Du LS-30 au CS+30 : activation possible selon protocole.</i> IFR / VFR / CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Ochey APP

R 293	MOULAINVILLE Activités spécifiques Défense. Destruction d'explosifs.	2500ft AMSL SFC	Gestionnaire : Groupement munitions Le Rozelier. Cadre de Permanence : 06.88.23.41.14 ou 03.29.73.53.93. Officier d'astreinte : 06.88.23.41.15. <i>Activation possible par NOTAM.</i> <i>Lun-Ven sauf JF : 0630-1530 (ETE-1h).</i> Activité réelle connue de : - Etain TWR, - Strasbourg INFO. CAG / CAM : contournement obligatoire pendant l'activité sauf aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique après accord gestionnaire.
R 294 A	LANDIVISIAU Activités spécifiques Défense. ARR / DEP ACFT sur AD Landi- visiau LFRJ.	1500ft AMSL SFC	<i>Activation possible H24.</i> IFR / VFR / CAM : pénétration sur autorisation de LANDI APP. Activité connue de : LANDI APP, IROISE INFO, IROISE APP.
R 294 B		FL070 1500ft AMSL	<i>Lun-Ven sauf JF : activation possible H24.</i> <i>Sam, Dim et JF : activation possible par NOTAM</i> <i>avec un préavis de 48h.</i> CAG / CAM : contournement obligatoire sauf ACFT suivants après accord de Landivisiau APP : - ACFT assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, - ACFT participant aux exercices. - ACFT IFR à destination de LFRB et LFRU. Activité connue de : LANDI APP, IROISE INFO, IROISE APP.
R 321 R 322 R 323	Se reporter à la rubrique « Zones inscrites à l'AUP par la CNGE »		
R 324	VEILLE REGION PARISIENNE Activités spécifiques Défense. Mesure de sûreté aérienne *CAG / VFR : à des fins d'identification, pour les appareils équipés de radio, hors période d'écoute ou de trafic sur une fréquence A/A, ATS ou ATC nécessaire à la conduite du vol, la veille de la fréquence 120.075 MHz est obligatoire. Les vols d'aéronefs sans équipage à bord sont autorisés dans le strict respect des disposi- tions réglementaires qui s'appliquent aux vols d'aéronefs sans équipage à bord évoluant en dehors d'une zone réglementée. La zone est définie à l'exclusion des parties de CTR, TMA et zones réglementées interfé- rentes lorsqu'elles sont actives. La zone coexiste avec les parties de zones D ou P interfé- rentes lorsqu'elles sont actives.	2500 ft AMSL SFC	H24. Conditions de pénétration : *
R 325	SOLENZARA Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol Radar Défense	1900ft AMSL SFC	Gestionnaire : officier de tir Base aérienne 126 TEL 04.95.56.84.84 poste 24036. <i>Activable H24.</i> CAG/CAM : contournement obligatoire. Activité réelle connue de : Solenzara APP 119.9, RAI 119.9, Bastia APP 123.825, Ajaccio APP 121.5.
R 326	TOULAUD - JUVENTIN Activités spécifiques Défense. Tirs armes légères d'Infanterie Sol/Sol.	3500ft AMSL SFC	Gestionnaire : 1er régiment de SPAHIS de Valence <i>Lun-Dim : 0630-1100, 1230-2359 (ETE-1h)</i> CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité réelle disponible par TEL : 04.75.78.63.97 / 63.61 / 62.44
R 327	MONTECH Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol Armes légères d'in- fanterie	2000ft AMSL SFC	Gestionnaire : 17ème régiment de génie parachu- tiste. Bureau instruction : 05.63.21.73.12 ou 73.27 Permanence : 05.63.21.73.34 <i>Activable H24</i> CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : contournement obligatoire sauf ACFT autori- sés par le gestionnaire. Activité réelle connue de Toulouse INFO 121.25.
R 328	CAGNOTTE Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol	2500ft AMSL SFC	Gestionnaire : EALAT de DAX Cadre de permanence : 05.58.35.92.58 H24 CAG/CAM : Contournement obligatoire pendant l'activité. Connaissance de l'activité pendant horaire ATS : Dax APP : 122.05.

R 329	PIERRELATTE Vols d'expérimentation d'aéronefs circulant sans équipage à bord.	500ft ASFC SFC	Gestionnaire : Survey Copter. <i>Lun-Mar : 1200-1600 - Mer-Ven : 0600-1000</i> Activité régie par protocole avec l'exploitant. CAG et CAM : contournement obligatoire sauf aéronefs autorisés par le gestionnaire. Connaissance de l'activité : prévision connue J-1 avant 1800 locale sur RAI. Tél : 04.75.00.30.33 Exploitant AD (S.I.T.A) : Tél : 04.75.96.97.00
R 330 A	PELISSANNE Activités spécifiques Défense. Ecole de pilotage. Activité véliplane. Activité militaire spécifique.	3000ft AMSL SFC	Gestionnaire : ESCA Salon. <i>Activable Lun-Ven 0600-2300.</i> <i>Activable par NOTAM en dehors de ces HOR.</i> CAM/CAG : Pénétration sur autorisation. Suivre les instructions de Salon APP. Zone active en dehors des horaires d'activité de la R 276 Patrouille De France. Voir ENR 5.1. Activité réelle connue de : Salon TWR, Salon APP ou annoncée sur RAI 135.150, Provence INFO.
R 330 B	AURONS Activités spécifiques Défense. Ecole de pilotage. Activité véliplane.	4500ft AMSL 3000ft AMSL	
R 331	ARBONNE Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol.	FL085 SFC	Gestionnaire : 13ème Bataillon de Chasseurs Alpains. <i>Activable :- 01/10-30/04 : H24, - 01/05-30/09 : Mar-Jeu 0600-1000, 1200-1700, CS-LS</i> CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : contournement obligatoire sauf aéronefs autorisés par le gestionnaire. Activité connue de : Cellule tir 13ème BCA, Tél : 04.79.71.22.21, Permanence 13ème BCA, Tél : 04.79.71.22.59
R 332 A	POINTE DE LA COMBE NEUVE Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol.	FL115 SFC	→ IDEM R 331 <i>Activable :- 15/05-15/07 : LS-CS</i> <i>- 16/08-30/11 : LS-CS - sauf WE et JF.</i>
R 332 B	POINTE DE LA COMBE NEUVE Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol mortiers.	FL125 SFC	→ IDEM R 331 <i>Activable CS-LS par NOTAM.</i> <i>15/06-15/09 : Lun-Dim 0500-1000, 1200-1500.</i> Lorsqu'elle est active, la R 332B se substitue à la R 332A.
R 333	BRETIGNY LEUDEVILLE Vols d'aéronefs sans équipage à bord utilisés en vue et hors vue. Contournement obligatoire à l'exception : - des aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone, après contact téléphonique préalable auprès du gestionnaire - des vols liés à l'activité AEM N°8360 (voir AIP ENR 5.5) selon protocole - des aéronefs autorisés par le gestionnaire.	500ft ASFC SFC	Gestionnaire : Systematic Paris Région. Tél : 06.63.97.69.09. <i>Lun-Ven Sauf JF : LS-30 au CS+30</i> Activité connue par Orly APP et Paris INFO.
R 334	TOURS VAL DE LOIRE Activités spécifiques Défense. Entraînement présentation aérienne Alphajet.	FL055 SFC	Gestionnaire : TOURS APP. Tél : 02 47 85 83 30 <i>Activable : Lun-Ven : LS-CS Sauf JF.</i> CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité réelle connue de : Tours APP, Tours TWR.
R 335	PUNTA BIANCA Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol.	2800ft AMSL SFC	Gestionnaire : 2ème régiment étranger parachutiste (REP). Cellule tir 2ème REP : 04.95.60.92.70 Permanence 2ème REP : 04.95.60.92.85 <i>Activation : Lun-Ven : 0600-2300 (ETE -1h)</i> <i>WE et JF activation par NOTAM</i> CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : contournement obligatoire sauf aéronefs autorisés par le gestionnaire.

R 336 A	HASPARREN	2000ft AMSL SFC	Gestionnaire : 1er Régiment parachutiste d'infanterie de marine : 05.59.50.52.15. <i>Activable par NOTAM. Sauf WE et JF.</i>
R 336 B	Activités spécifiques Défense.	3000ft AMSL 2000ft AMSL	
R 337	SAINT PEE SUR NIVELLE	2000ft AMSL SFC	CAG/CAM contournement obligatoire. Activité réelle connue de : Biarritz INFO / TWR.
R 338	SAINT MARTIN DE SEIGNANX	2000ft AMSL SFC	
	Activités spécifiques Défense.		
R 339	LANDES	FL 145 FL 065	Gestionnaire : CCER Mont de Marsan. <i>Activable 0530-2200 (ETE -1h)</i> VFR/IFR : espace coexistant avec TMA Biarritz partie 8. Pénétration sur autorisation de Biarritz APP. CAM : sur autorisation de CCER Mont de Marsan. Activation connue : Biarritz APP ou ATIS.
R 368 A-B C1-C2 E1-E2	Se reporter à la rubrique « Zones inscrites à l'AUP par la CNGE »		
R 506 A	COETQUIDAN	FL 115 SFC	Gestionnaire : Camp de Coëtquidan 02.97.70.77.67 <i>Activable H24 sauf Dim et JF.</i> CAM/CAG : contournement obligatoire pendant l'activité, sauf appareil évoluant au profit du camp de Coëtquidan. Activité réelle connue de : -ARMOR (CCMAR) 124.725, -Raki INFO 317.500, 143.550, -Rennes INFO 134.000. A l'exclusion de la R 239 Coetquidan SUD lorsque celle-ci est active.
R 506 B		FL 195 FL 115	Gestionnaire : Camp de Coëtquidan 02.97.70.77.67 <i>Activable H24 par NOTAM sauf Dim et JF.</i> *
	* CAM/CAG : contournement obligatoire pendant l'activité, sauf appareil évoluant au profit du camp de Coëtquidan. Activité réelle connue de : Armor (CCMAR) 124.725, Rennes INFO 134.000, Raki INFO 317.500/143.550, Brest ACC, Rennes APP, Nantes APP.		
R 574 A	AUVOURS	FL 055 SFC	Gestionnaire : 2ème RIMA Tél : 02.43.54.62.38 ou 42 Fax : 02.43.54.62.67. <i>Activable Lun-Dim : 0500-2230 (ETE-1h)</i> CAM/CAG : contournement obligatoire sauf ACFT SAR et sécurité publique après accord gestionnaire. Activation réelle connue de RAI : 02.43.54.62.38 en HNO, Nantes INFO, Seine INFO, Le Mans INFO.
R 574 B	Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol (dont mortiers)	FL 075 FL 055	Gestionnaire : 2ème RIMA Tél : 02.43.54.62.38 ou 42 Fax : 02.43.54.62.67. <i>Activité annoncée par NOTAM.</i> Activité possible uniquement après accord Subdivision Contrôle Nantes. *
	* CAM/CAG : contournement obligatoire sauf ACFT SAR et sécurité publique après accord gestionnaire. Activité réelle connue de RAI : 02.43.54.62.38 en HNO, Nantes INFO, Seine INFO, Le Mans INFO.		
R 589 A	LOT	6000ft AMSL SFC	Gestionnaire : CDPGE Athis-Mons. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions. <i>Sauf JF.</i>
R 589 B	Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse très basse altitude.	4700ft AMSL SFC	<i>Lun : 0900-1100, Mar, Mer, Jeu : 0900-1100 et CS+30-2400, Ven : 0900-1100 (ETE-1h)</i> <i>Activable par NOTAM.</i>
	Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet www.sia.aviation-civile.gouv.fr (rubrique Préparation de Vol/Cartes AZBA), - Internet www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia (rubrique Information-court terme-NOTAM) - Tél vert 0800.24.54.66 Activité réelle connue de : SIV ou AD voisins.		

R 590 A	MENDE SUD	6400ft AMSL 800ft ASFC	Gestionnaire : CDPGE Athis-Mons. * Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse très basse altitude.
R 590 B	MENDE NORD *	5800ft AMSL 800ft ASFC	Le pilote n'assure pas la prévention des collisions. <i>Sauf JF.</i> <i>Lun : 0900-1100,</i> <i>Mar, Mer, Jeu : 0900-1100 et CS+30-2400,</i> <i>Ven : 0900-1100 (ETE-1h)</i> Activable par NOTAM.
R 591	ALLIER *	6600ft AMSL 800ft ASFC	<i>Mar, Mer, Jeu : 0900-1100 et CS+30-2400,</i> <i>Ven : 0900-1100 (ETE-1h)</i> Activable par NOTAM.
R 592	CANTAL *	6400ft AMSL SFC	Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation.
R 593 A	LES PUY *	5700ft AMSL 800ft ASFC	Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet www.sia.aviation-civile.gouv.fr (rubrique Préparation de Vol/Cartes AZBA), - Internet www.dircam.air.defense.gouv.fr/dia (rubrique Information-court terme-NOTAM) - Tél vert 0800.24.54.66
R 593 B		7800ft AMSL 800ft ASFC	Activité réelle connue de : SIV ou AD voisins.
R 597	ST JEAN DE LINIERES Activités spécifiques Défense. Tirs de destruction par explosifs.	2000ft AMSL SFC	Gestionnaire : EG - GF/cellule programme. 02.41.24.83.31 ou 86.60. PC tir : 02.41.39.70.40 <i>Activable Lun-Ven : 0600-1900 (ETE-1h).</i> CAM/CAG : contournement obligatoire sauf ACFT SAR et sécurité publique après accord gestionnaire ou PC tir. Activation réelle connue de : - RAI en HNO : 02.41.24.83.31 ou 86.60 - Nantes INFO.
R 1004	CHENOVE Activité d'aéromodélisme en vol radiocommandé selon protocole	2300ft AMSL 1000ft ASFC SFC	<i>Activable : ETE : 0700-SS HIV : 0800-SS</i> IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Information des usagers : Bâle INFO.
R 1250	POURRIERES Activités spécifiques Défense. Activité d'aéromodélisme.	2500ft AMSL SFC	<i>Activable HJ selon protocole.</i> A l'exclusion des zones R 95 A et D 155 lorsqu'elles sont actives. CAG/CAM : contournement obligatoire pendant activité. Activité connue de : -Le Luc APP (R 95 A active) -Marseille INFO Sud (R 95 A inactive)
R 1274	BANNE D'ORDANCHE AEM, planeurs de grande taille (3 à 7 m d'envergure)	3300ft ASFC SFC	<i>HOR : HJ.</i> CAM/CAG : contournement obligatoire.
R 3100 A	BEYNES Activité vélivole restreinte.	3500ft AMSL 2500ft AMSL	Gestionnaires : DE GAULLE APP, ORLY APP, VILLACOUBLAY APP. <i>Activable LS-30-CS+30 et selon protocole.</i>
R 3100 B		4500ft AMSL 2500ft AMSL	Activité connue de : De Gaulle APP, Orly APP, Villacoublay APP.
R 3100 B		4500ft AMSL 2500ft AMSL	
R 3100 C		4500ft AMSL 3500ft AMSL	Pendant l'activation de la zone : -IFR/CAM : contournement obligatoire. -VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère.

R 3100 D	BEYNES Activité véliplane restreinte. Activité Voltige restreinte N°6202.	FL 055 3500ft AMSL	Gestionnaires : DE GAULLE APP, ORLY APP, VILLACOUBLAY APP. <i>Activable LS-30-CS+30 et selon protocole.</i> Activité connue de : De Gaulle APP, Orly APP, Villacoublay APP.
R 3100 E	BEYNES Activité véliplane restreinte.	FL 055 4500ft AMSL	Pendant l'activation de la zone : -IFR/CAM : contournement obligatoire. -VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère.
R 3100 F		FL 055 3500ft AMSL	
R 3100 G		FL 055 4500ft AMSL	
R 3100 H		4500ft AMSL 3500ft AMSL	
R 3100 J		3500ft AMSL 2500ft AMSL	
R 3100 K		FL 055 4500ft AMSL	
R 3100 L		FL 055 4500ft AMSL	
R 3100 M		FL 055 4500ft AMSL	
R 3100 N		FL 065 FL 055	
R 3101 A		BUNO Activité véliplane restreinte	
R 3101 B	FL 055 3500ft AMSL		
R 3101 C	4500ft AMSL 3500ft AMSL		
R 3101 D	4500ft AMSL 3500ft AMSL		
R 3102 A	COMPIEGNE Activité véliplane restreinte.	4500ft AMSL 2500ft AMSL	Gestionnaire : DE GAULLE APP. <i>Activable LS-30-CS+30 et selon protocole.</i> Activité connue de : De Gaulle APP. Pendant l'activation de la zone : -IFR/CAM : contournement obligatoire. -VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère. A l'exclusion de la R 3102V lorsqu'elle est active.
R 3102 B		FL 075 2500ft AMSL	
R 3102 C		FL 075 2500ft AMSL	
R 3102 D		FL 075 FL 065	
R 3102 E		FL 075 4500ft AMSL	
R 3102 V	COMPIEGNE Activité véliplane restreinte. Activité de voltige restreinte N°6053.	FL 065 2500ft AMSL	Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère.

R 3103 A	COULOMMIERS Activité véliplane restreinte	3500ft AMSL 1500ft AMSL	Gestionnaire : ORLY APP. <i>Activable LS-30-CS+30 et selon modalité protocolaire.</i> Activité connue de : Orly APP, De Gaulle APP. Pendant l'activation de la zone : IFR/CAM : contournement obligatoire. VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère.		
R 3103 B		3500ft AMSL 2500ft AMSL			
R 3103 C		4500ft AMSL 3500ft AMSL			
R 3103 D		FL 055 3500ft AMSL			
R 3103 E		FL 055 4500ft AMSL			
R 3103 F		3500ft AMSL 1500ft AMSL			
R 3103 G		3500ft AMSL 2500ft AMSL			
R 3103 H		4500ft AMSL 2500ft AMSL			
R 3103 J		4500ft AMSL 3500ft AMSL			
R 3103 K		FL 055 3500ft AMSL			
R 3103 L		FL 055 4500ft AMSL			
R 3103 M		FL 065 3500ft AMSL			
R 3103 N		FL 065 4500ft AMSL			
R 3103 P	FL 055 4500ft AMSL				
R 3104 A (1)	MANTES Activité véliplane restreinte.	4500ft AMSL 3500ft AMSL	Gestionnaire : DE GAULLE APP. <i>Activable LS-30-CS+30 et selon modalité protocolaire.</i> Activité connue de : De Gaulle APP, Orly APP, Villacoublay APP. Pendant l'activation de la zone : IFR/CAM : contournement obligatoire. VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère. (1) → A l'exclusion de la zone R 3104V lorsqu'elle est active.		
R 3104 B		FL 055 4500ft AMSL			
R 3104 C		4500ft AMSL 2500ft AMSL			
R 3104 D (1)		FL 055 3500ft AMSL			
R 3104 E		FL 065 4500ft AMSL			
R 3104 F		4500ft AMSL 3500ft AMSL			
R 3104 G (1)		4500ft AMSL 3500ft AMSL			
R 3104 H		FL 055 4500ft AMSL			
R 3104 J		FL 065 4500ft AMSL			
R 3104 K		FL 055 4500ft AMSL			
R 3104 V		MANTES Activité véliplane restreinte. Activité de voltige restreinte N°6205		FL 065 3500ft AMSL	<i>Activable 0900-SS (ETE-1h)</i> → IDEM R 3104 A

R 3105 A	SOISSONS Activité véliplane restreinte.	FL 055 3500ft AMSL	Gestionnaire : De Gaulle APP. <i>Activable LS-30-CS+30 et selon modalité protocolaire.</i> Activité connue de : De Gaulle APP. Pendant l'activation de la zone : -IFR/CAM : contournement obligatoire. -VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère.
R 3105 B		FL 055 4500ft AMSL	→ IDEM R 3105 A. → A l'exclusion de la zone R 3102 E lorsqu'elle est active.
R 3105 C		4500ft AMSL 3500ft AMSL	→ IDEM R 3105 A
R 3105 D		FL 055 3500ft AMSL	→ IDEM R 3105 A → A l'exclusion de la zone R 3103 K lorsqu'elle est active.
R 3105 E		FL 055 4500ft AMSL	→ IDEM R 3105 A → A l'exclusion de la zone R 3102 E lorsqu'elle est active.
R 3105 F		FL 065 4500ft AMSL	→ IDEM R 3105 A → A l'exclusion des zones R 3102 E et R 3103 N lorsqu'elles sont actives.
R 3106 A	BAILLEAU Activité véliplane restreinte.	FL 065 4500ft AMSL	Gestionnaire : Orly APP. <i>Activable LS-30-CS+30 et selon modalité protocolaire.</i> Activité connue de : Orly APP et Villacoublay APP. Pendant l'activation de la zone : -IFR/CAM : contournement obligatoire. -VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère. → A l'exclusion de la R 3106V lorsqu'elle est active.
R 3106 B		FL 065 3500ft AMSL	Gestionnaire : Orly APP. <i>Activable LS-30-CS+30 et selon modalité protocolaire.</i> Activité connue de : Orly APP et Villacoublay APP.
R 3106 C		4500ft AMSL 3500ft AMSL	Pendant l'activation de la zone : -IFR/CAM : contournement obligatoire.
R 3106 D	BAILLEAU Activité véliplane restreinte. Activité de voltige restreinte.	4500ft AMSL 3500ft AMSL	-VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère.
R 3106 V	BAILLEAU Activité véliplane restreinte. Activité de voltige restreinte N°6440.	FL 065 4500ft AMSL	Gestionnaire : Orly APP. <i>Activable LS-CS et selon modalité protocolaire.</i> Activité connue de : Orly APP Pendant l'activation de la zone : -IFR/CAM : contournement obligatoire. -VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère.

R 3107	CHAVENAY Activité de vol restreinte.	3500ft AMSL 2500ft AMSL	Gestionnaire : De Gaulle APP, Orly APP et Villacoublay APP. <i>Activable HJ exclusivement.</i> <i>Lun-Ven : 0800-1830, Sam, Dim, JF : 1000-1830 (ETE-1h) et selon modalités protocolaires.</i> Activité connue de : De Gaulle APP, Orly APP, Villacoublay APP et Chavenay TWR. Pendant l'activation de la zone : IFR/CAM : contournement obligatoire. VFR : pénétration strictement réservée aux usagers autorisés par la DSAC Nord, signataires d'un protocole avec les organismes gestionnaires. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère.
R 3109	LA FERTE ALAIS Activité de vol restreinte N°6216	3000ft AMSL 1500ft AMSL	Gestionnaire : ORLY APP. <i>Activable ETE 1200-1700, HIV 1300-1600 et selon modalités protocolaires.</i> Pendant l'activation de la zone : - IFR et CAM : contournement obligatoire. - VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère. Activité connue de Orly APP, La Ferre Alais A/A.
R 3110	PERSAN Activité de vol restreinte N°6204	3000ft AMSL 2500ft AMSL	Gestionnaire : DE GAULLE APP. <i>Activable : ETE : Lun-Ven : 0700-1000, 1100-1800.</i> <i>Sam : 0700-1000, 1200-1700.</i> <i>Dim : 0800-1000, 1300-1700.</i> <i>HIV : Lun-Ven : 0800-1100, 1200-SS.</i> <i>Sam : 0800-1100, 1200-SS.</i> <i>Dim : 0900-1100, 1300-SS. et selon protocole.</i> Pendant l'activation de la zone : - IFR et CAM : contournement obligatoire. - VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère. Activité connue de : De Gaulle APP.
R 3111 A	BIEVRES Activité de parachutage N°253	5000ft AMSL 2000ft AMSL	Gestionnaires : Orly APP et Villa APP <i>Activable SR-SS.</i> Activité réelle connue de : Orly APP, Villa TWR, Villa APP.
R 3111 B		FL 090 5000ft AMSL	Gestionnaires : CDG APP, Orly APP et Villa APP. <i>Activable SR-SS.</i> Activité réelle connue de : CDG APP, Orly APP, Villa TWR, Villa APP. Pendant l'activation de ces zones, CAG et CAM : contournement obligatoire sauf : - les aéronefs participant à l'activité de parachutage, - les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone après contact radio préalable avec l'un des organismes gestionnaires. Ces zones se substituent aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elles interfèrent.
R 3200 A	TOUR DU PIN Activité véliplane régie par protocole.	4500ft AMSL 2500ft AMSL	Gestionnaire : LYON APP <i>Activable selon protocole SR-30 à SS+30.</i> CAG/CAM : pénétration après contact radio avec Lyon APP, veille radio et transpondeur obligatoire. Services rendus : information de vol et alerte. Lorsqu'elle est active, cette zone se substitue à la portion de l'espace aérien de classe C avec laquelle elle interfère. Activité connue de Lyon APP et Lyon INFO.

R 3200 B	TOUR DU PIN Activité véliplane régie par protocole.	4500ft AMSL 3500ft AMSL	Gestionnaire : LYON APP <i>Activable selon protocole SR-30 à SS+30.</i> CAG/CAM : pénétration après contact radio avec Lyon APP, veille radio et transpondeur obligatoire.
R 3201 A	VILLEFRANCHE Activité véliplane régie par protocole.	4500ft AMSL 2500ft AMSL	Services rendus : information de vol et alerte. Lorsqu'elle est active, cette zone se substitue à la portion de l'espace aérien de classe C avec laquelle elle interfère. Activité connue de Lyon APP et Lyon INFO.
R 3201 B		FL 065 4500ft AMSL	
R 3202	L'ARBRESLE Activité véliplane régie par protocole.	FL 065 4500ft AMSL	
R 3203	BEAUJOLAIS Activité véliplane régie par protocole.	FL 070 FL 065	
R 3204 A	PILAT ONDE Activité véliplane régie par protocole.	FL 065 4500ft AMSL	Gestionnaires : LYON APP <i>Activable selon protocole SR-30 à SS+30.</i> CAG/CAM : pénétration après contact radio avec Lyon APP, veille radio et transpondeur obligatoire.
R 3204 B		FL 100 FL 065	Services rendus : information de vol et alerte. Lorsqu'elle est active, cette zone se substitue à la portion de l'espace aérien de classe C avec laquelle elle interfère. Activité connue de Lyon APP et Lyon INFO.
R 3205 A	NORD-EST Activité véliplane régie par protocole.	FL 065 4500ft AMSL	
R 3205 B	SUD-EST Activité véliplane régie par protocole.		